



HAL
open science

Le site de la Scène nationale (Augustonemetum/Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme) : une auberge et son enseigne peinte

Julien Ollivier, François Blondel, Sylvain Foucras, Charlotte Hallavant,
Marie-Adeline Le Guennec, Samuel Longepierre, Laëtitia Pédoussaut

► **To cite this version:**

Julien Ollivier, François Blondel, Sylvain Foucras, Charlotte Hallavant, Marie-Adeline Le Guennec, et al.
Le site de la Scène nationale (Augustonemetum/Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme) : une auberge et son enseigne peinte. Gallia - Archéologie des Gaules, 2016, Stations routières en Gaule romaine, 73 (1), pp.189-216. <10.4000/gallia.577>. <hal-01599903>

HAL Id: hal-01599903

<https://hal.science/hal-01599903v1>

Submitted on 7 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Le site de la Scène nationale (Augustonemetum/Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme)

Une auberge et son enseigne peinte

Julien OLLIVIER, François BLONDEL, Sylvain FOUCRAS, Charlotte HALLAVANT,
Marie-Adeline LE GUENNEC, Samuel LONGEPierre et Laëtitia PÉDOUSSAUT

Mots-clés. Haut-Empire, périphérie, bois, épigraphie, uiator.

Résumé. Un bâtiment interprété comme un lieu d'accueil des voyageurs a été découvert en 2013-2014, à l'occasion d'une fouille archéologique préventive réalisée en périphérie de la ville d'Augustonemetum/Clermont-Ferrand. L'établissement, édifié à la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. ou au tout début du 2^e s., est localisé à proximité de la principale voie d'accès à l'agglomération au sud et en bordure de la dernière rue

de la trame urbaine. Il se caractérise par de vastes cours, plusieurs cellules de faibles dimensions interprétées comme des appartements et un vaste local de service qui semble au moins en partie dévolu à la préparation des aliments. L'identification de l'auberge est confortée par la découverte d'une enseigne en bois sur laquelle une inscription peinte comporte le terme uiator, désigné comme le client type dans la documentation littéraire et épigraphique.

The National theatre site (Augustonemetum/Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme). An inn and its painted signboard

Keywords. Early Roman Empire, suburbs, wood, epigraphy, uiator.

Abstract. A building interpreted as a hostel was discovered in 2013-2014, during a survey excavation carried out in the suburbs of Augustonemetum/Clermont-Ferrand. The building, erected in the late 1st c. AD or early in the 2nd c., is located near the main southern access road to the agglomeration and along the last street of the urban grid. It is characterized by large courtyards, several cells of

small dimensions interpreted as apartments and an extensive local that seems partly devoted to food preparation. The identification of the hostel is supported by the discovery of a wooden sign on which a painted inscription includes the term uiator, designated as the typical customer in literary and epigraphic documentation.

Translation: Anna NEMANIC

L'identification des lieux d'hébergement dans les villes de la Gaule romaine soulève un certain nombre de difficultés liées, d'une part, à l'absence d'un plan type permettant de les reconnaître aisément et, d'autre part, aux contraintes inhérentes à l'archéologie préventive en milieu urbain, bien souvent réduite à l'étude de faibles superficies. En 2013-2014, une fouille réalisée en préalable à la construction de la nouvelle Comédie de Clermont-Ferrand, labellisée Scène nationale (Ollivier *et al.* 2016), est à l'origine de la découverte d'un édifice qui présente plusieurs caractéristiques permettant de l'interpréter comme une auberge.

La parcelle concernée par cette opération est localisée en partie sud d'Augustonemetum/Clermont-Ferrand et à proximité immédiate

d'une des voies d'accès principales à l'agglomération, au sein de laquelle elle se prolonge par ce qu'il est convenu d'appeler le *cardo maximus* (fig. 1). Ce secteur, où les contraintes environnementales sont particulièrement importantes, ne semble avoir été réellement investi qu'à partir du 1^{er} s., à une période de forte croissance de la ville. Les différentes investigations – diagnostics et fouilles – menées à proximité laissent entrevoir un quartier où l'habitat cohabite avec des ateliers artisanaux (métallurgie, travail du cuir, tabletterie, etc.).

Les résultats de la fouille de 2013-2014 ont en grande partie confirmé ces premières données. L'ensemble de la séquence stratigraphique, centrée sur deux principales périodes d'occupation (Antiquité et bas Moyen Âge), a été étudié, et ce sur toute l'emprise

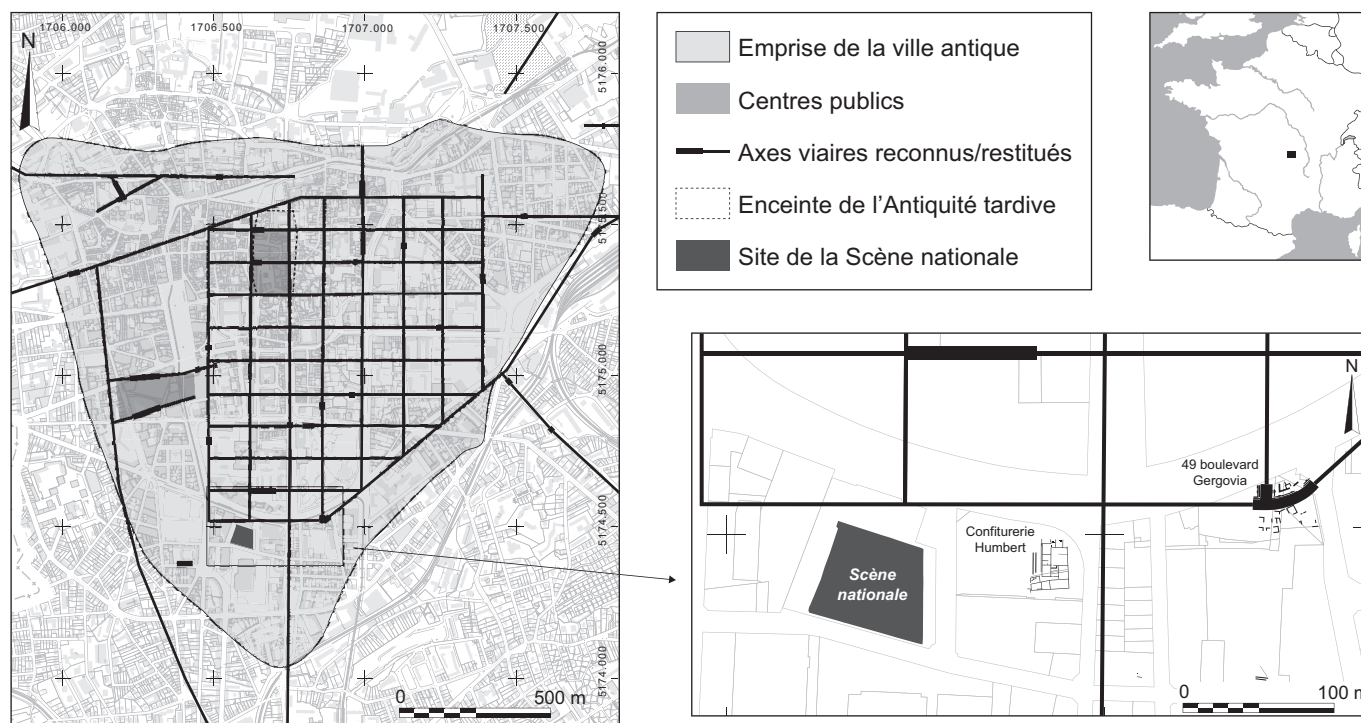


Fig. 1 – Localisation du site de la Scène nationale dans la ville antique et découvertes réalisées à proximité (DAO : J. Ollivier, Hadès, d'après les données du PCR Atlas topographique d'Augustonemetum).

menacée par les travaux projetés (4 500 m²). La présence de la nappe phréatique à un niveau élevé a cependant entravé l'analyse des couches les plus anciennes, notamment dans le tiers sud de l'emprise, où le plan présente ponctuellement quelques lacunes.

Le présent article se propose de décrire les principales caractéristiques architecturales de l'établissement hôtelier du Haut-Empire, son organisation interne ainsi que son évolution. Il nous fournit également l'occasion de présenter une enseigne en bois, exceptionnellement conservée grâce à la forte humidité du sous-sol et sur laquelle une inscription peinte mentionnant un *uiator* permet de supposer qu'elle était initialement associée à l'auberge.

LA CONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE

L'établissement de la Scène nationale (édifice B) se développe immédiatement au nord d'un bras de la Tiretaine et s'intègre à une parcelle incomplètement reconnue lors de l'opération archéologique (fig. 2). La limite septentrionale de cette dernière devait se situer approximativement au niveau du prolongement occidental de la voie identifiée lors de la fouille menée au 49 boulevard Gergovia, en 1995 (Liegard, Fourvel 1996) et qui, en l'état actuel de nos connaissances sur l'agglomération antique, semble constituer la dernière rue du quadrillage urbain au sud (fig. 1).

L'édifice B est contemporain d'un autre bâtiment (édifice A), dont seules quelques pièces ont été dégagées en limite nord de l'emprise de fouille, immédiatement à l'ouest du mur de clôture de la parcelle. Divers indices nous incitent à lui assigner une fonction résidentielle, mais il est difficile d'aller au-delà de cette simple supposition en raison du caractère lacunaire des données dont nous disposons à son sujet. La légère divergence observée entre ses murs et ceux de la parcelle B ainsi que l'emploi de

techniques de construction différentes semblent en tout état de cause montrer qu'il s'agit de deux programmes architecturaux distincts.

Le bâtiment A connaît un premier réaménagement d'envergure dès le dernier tiers du I^{er} s., réduisant sa superficie à sa seule moitié orientale (phase 1b, voir *infra*), avant d'être totalement rasé lors de l'extension de l'auberge durant la phase 2.

DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE PLAN DE L'ÉDIFICE B

L'édifice B est construit à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. ou au tout début du II^e s. (phase 1a). Il adopte un plan en T, dont le sommet est constitué par le mur qui délimite la parcelle à l'ouest, et couvre une superficie hors tout de 260 m² environ (fig. 3). L'aile centrale s'étend sur une longueur de près de 19 m et les différentes pièces qui la composent sont accessibles depuis un couloir ouvert sur l'extérieur au nord comme au sud (B8). Seule l'entrée de la pièce B5 n'a pas été clairement identifiée, même si elle semble devoir être restituée dans son angle nord-est.

La partie centrale de l'édifice est flanquée au nord et au sud de deux ailes construites selon un même schéma et presque parfaitement symétriques. Elles sont formées de pièces accessibles depuis deux couloirs (B2 et B11) ouvrant sur l'extérieur et qui, dans la mesure où les seuils sont tous placés à leur extrémité est, ont également pu faire office de cages d'escalier (fig. 4). En effet, les sols et les enduits couvrant les murs sont nettement moins soignés dans le tiers occidental de ces corridors, ce qui semble indiquer qu'ils étaient masqués par un aménagement en bois. La faible longueur disponible n'a sans doute pas permis l'installation d'un escalier à marches pleines, puisqu'une pente à 45°, amorcée au niveau de l'interruption du sol bétonné, ne permettait pas d'excéder une hauteur de 2 m. En revanche, une échelle de meunier inclinée



Fig. 2 – Plan général des vestiges de la phase 1
(DAO : J. Ducreux, J. Ollivier, Hadès).

à 55° – la limite pour ce type d'aménagement étant fixée à 65° selon R. Ginouvès (1992, *s.u.* « échelle de meunier », p. 202) – atteindrait 2,85 m, soit une hauteur sous plafond d'environ 2,40 m¹ (fig. 5). Compte tenu de la superficie réduite des ailes nord et sud, l'étage restitué adoptait très probablement une configuration identique à celle du rez-de-chaussée. Au sein de l'aile centrale, l'espace B6 a peut-être eu la même fonction que les couloirs B2 et B11.

Les fondations ainsi que les premières assises des élévations sont bâties à l'aide de moellons en pierre volcanique – basalte et plus marginalement pouzzolane et trachyandésite – liés au mortier grisâtre. Certaines constructions sont en revanche constituées de matériaux périssables. C'est le cas pour plusieurs seuils ainsi que pour l'élévation des murs délimitant le couloir B2, qui repose sur un solin maçonné et qui a été découverte en partie effondrée (fig. 6). Les murs, peu épais (0,30 m), du corridor B11 étaient sans doute conçus de manière identique. Dans l'aile centrale, les cloisonnements sont pour leur part établis sur des sablières basses. Leur emplacement est marqué par des saignées de 0,19 m à 0,27 m de large, ménagées entre les sols en béton des différentes salles et au sein desquelles la partie inférieure de ces éléments en bois était conservée.

Enfin, l'établissement se caractérise par de vastes espaces ouverts. La zone située au sud (B15), entre le cours d'eau et le bâtiment B, est couverte par un sol en gravier de pouzzolane, matériau privilégié pour les niveaux de circulation extérieurs. Au nord, en revanche, l'édifice est bordé par des sols en mortier lissé. Ils sont coupés par deux tranchées de récupération formant un angle droit et au-delà desquelles ils n'ont pas été reconnus. Bien que ces creusements correspondent à l'épierrement de constructions postérieures à celles décrites ici, il est probable qu'ils marquent l'emplacement d'un premier mur bahut construit dès la phase 1. Suivant une telle hypothèse, cette partie de la parcelle serait ainsi composée d'une cour d'au moins 200 m² (B13), bordée par un portique (B14).

LES CHAMBRES

Les deux ailes orientées nord-sud ont probablement abrité des appartements, de même sans doute qu'une partie de l'aile centrale. En effet, cinq salles (B1, B3/B4, B7, B10 et B12) présentent des caractéristiques communes permettant de leur attribuer cette fonction.

On note tout d'abord la présence, dans plusieurs de ces espaces, de foyers-cheminées adossés à l'un des murs. Ils se composent d'unâtre en briques ou en *tegulae* surmonté d'un

1. Une échelle inclinée à 60° serait haute de 3,50 m.

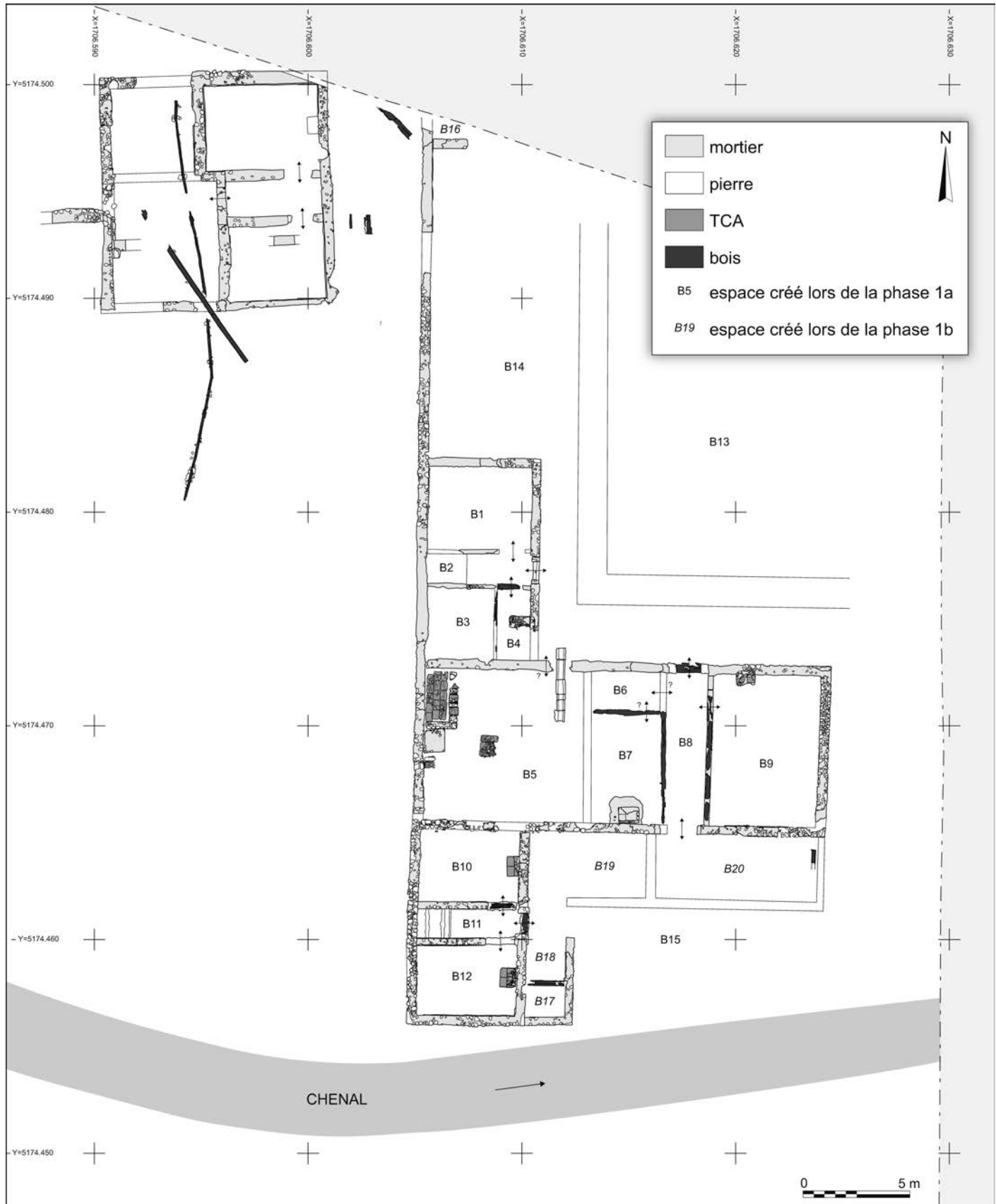


Fig. 3 – Plan de détail des vestiges de la phase 1
 (DAO : J. Ducreux, F. Mercier, C. Mitton, J. Ollivier, Hadès).



Fig. 4 – Le couloir B2
(cliché : J. Ollivier, Hadès).

muret en hémicycle ouvert sur la pièce dont ils assuraient le chauffage. Les exemplaires les mieux conservés sont situés dans l'aile sud (fig. 7), affectée par plusieurs épisodes de crue du cours d'eau voisin et dans laquelle une série de remblayages successifs ont été opérés afin de pallier ce problème.

À cet élément de confort s'ajoute un décor soigné. Les pièces sont pourvues de sols en béton, avec un revêtement parsemé de petits éclats de pierres volcaniques ou, dans les pièces B10 et B12, de tessons de céramique sigillée. L'important recouvrement sédimentaire de l'aile sud a par ailleurs permis la préservation d'une partie des peintures murales. Dans la pièce B10, le décor se compose d'une plinthe gris-bleu surmontée de panneaux à fond rouge bordeaux et d'inter-panneaux à fond rouge ocre, sur lesquels se développent des végétaux (fig. 8).

Ces éléments pourraient nous inciter à interpréter ces pièces comme autant de salles de séjour. Cependant, leur superficie, comprise entre 15,10 m² pour la salle B12 et 18,70 m² pour la salle B1, est trop réduite pour y voir des lieux de réunion. Seule la pièce B9 paraît suffisamment vaste (35,50 m²) pour envisager une telle interprétation. Leur taille correspond plutôt à celle de chambres à coucher, dont le nombre étonne.

Chacun de ces espaces est de plus indépendant. La circulation au sein de l'édifice semble en effet avoir été réduite à sa plus

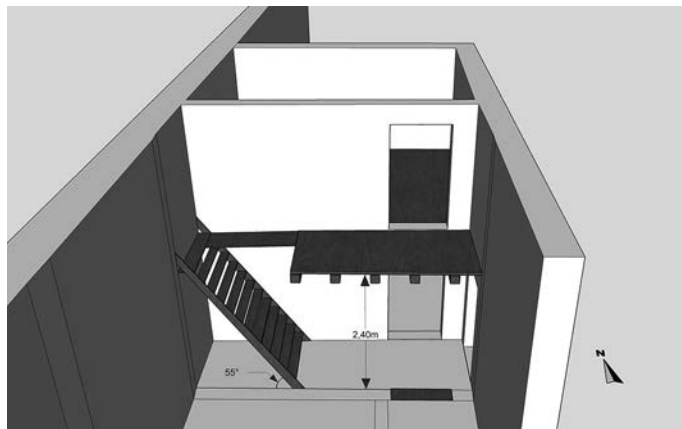


Fig. 5 – Hypothèse de restitution d'un étage accessible depuis une échelle de meunier au niveau de l'aile nord de l'édifice B (DAO : J. Ollivier, Hadès).



Fig. 6 – Seuil en bois, solin maçonné et mur effondré entre les salles B2 et B3/B4 (cliché : J. Ollivier, Hadès).



Fig. 7 – Foyer-cheminée de la salle B12
(cliché : C. Mitton, Hadès).



Fig. 8 – Peintures du mur sud de la pièce B10
(cliché : J. Ollivier, Hadès).



Fig. 9 – L'ensemble dallé de la salle B5
(cliché : J. Ducreux, Hadès).



Fig. 10 – Foyer et base maçonnée situés au sud de l'ensemble dallé de la salle B5 (cliché : A. Savignat, Hadès).

simple expression (voir *supra*) et les salles que nous interprétons comme des chambres sont toutes directement accessibles sans qu'il ne soit nécessaire de traverser d'autres pièces que des couloirs ouverts sur l'extérieur².

2. La même observation pourrait être formulée à propos des salles situées à l'étage, du moins pour celles qu'il est possible de restituer au-dessus des ailes nord et sud.

LE LOCAL B5 : UNE CUISINE ?

La plus grande pièce (54 m²) est localisée en partie ouest de l'aile centrale. Contrairement à toutes les autres salles de l'édifice, elle n'est pas dotée d'un sol en dur et aucune trace d'enduit n'a été détectée sur ses murs. Ces quelques éléments montrent qu'il s'agit d'un local technique, avec plusieurs aménagements permettant de préciser les activités que l'on y pratiquait.

Dans l'angle nord-ouest, un espace dallé, une base maçonnée ainsi qu'un foyer en tuiles sont adossés au mur occidental de la pièce. Le dallage est formé de *tegulae* retournées et disposées dans le sens de la longueur sur trois rangs de cinq tuiles (fig. 9). Elles reposent sur un lit de mortier blanc-gris et l'ensemble est délimité par deux murs au sud et à l'est. De ce côté, la construction est percée de trois ouvertures aménagées à l'aide de dalles en terre cuite sur le fond, où de légères traces de rubéfaction sont perceptibles, et de fragments du même matériau disposés de chant contre les éléments constituant la maçonnerie pleine du mur. Contre le mur méridional, une base maçonnée de 1,53 m x 1 m a été dégagée (fig. 10). Un foyer en terre cuite la joute immédiatement au sud et un second foyer du même type est situé légèrement plus à l'est. Enfin, en partie orientale, six blocs d'arkose, évidés en partie supérieure, forment un égout destiné à l'évacuation des liquides vers la cour.

Les différents aménagements regroupés à l'ouest de la pièce B5 forment un ensemble construit d'un seul jet. L'association d'un support maçonné et de foyers en batterie constitue généralement un bon argument pour identifier une cuisine, mais l'espace dallé ne peut être interprété comme un four ou une table à feu (sur ces questions, voir les différents exemples présentés dans Mauné *et al.* 2013). Il paraît également difficile, en l'absence de tout dispositif d'étanchéité notamment, de lui assigner une fonction hydraulique. Cette installation pourrait en revanche s'apparenter à un fumoir ou à un séchoir. Les traces de rubéfaction identifiées au niveau des ouvertures ménagées dans le mur oriental indiquent en effet que de petits foyers ont été allumés en avant du mur ou directement dans les conduits. La présence d'un séchoir dans une cuisine n'est pas courante, mais elle trouve un parallèle à Augst en Suisse, où il est associé à un petit foyer situé dans son prolongement (Desbat *et al.* 2006, p. 184-185).

Pour cette pièce, l'étude de la faune n'a pas révélé d'assemblage fondamentalement différent des autres contextes (annexe I). La seule particularité de ce lot réside dans la forte représentation des caprinés, avec notamment des côtes. L'analyse des macrorestes végétaux (annexe II) a, pour sa part, montré la présence de nombreux fruits à coque, de quelques légumes et aromates et de fragments qui pourraient correspondre à des restes de préparations alimentaires (galettes, pain). Le mobilier découvert dans l'espace B5 fournit des éléments supplémentaires, puisque deux fragments de meules de moulin domestique – sur un total de six pour l'ensemble du site – y ont été mis au jour (étude S. Longepierre ; Ollivier *et al.* 2016, vol. 1, p. 372). Enfin, la céramique comporte une proportion importante de vases de cuisine et de service (voir *infra*).

Ces différents éléments concordent pour interpréter la salle B5 comme une cuisine, mais d'autres activités ont également pu y être exercées. Même si la présence de latrines

dans un tel espace n'aurait rien de surprenant (Bouet 2009, p. 177, n. 479 et 480 ; Mauné *et al.* 2013, p. 2), l'éégout oriental doit plutôt être associé à l'évacuation des eaux usées dans la mesure où il n'existe aucune trace de fosse ou de système de purge des déjections le long du mur est.

UNE PREMIÈRE EXTENSION À LA FIN DU II^e S.

Tandis que le bâtiment A est en grande partie détruit pour la mise en place d'un réseau de canalisations en bois, dont les plus récentes ont été datées par dendrochronologie des années 170, les premières modifications du plan initial de l'édifice B sont effectuées (phase 1b ; fig. 2 et 3).

Une nouvelle aile semble construite au nord de la cour (B16), mais la faible portion de mur identifiée en limite d'emprise, dont la datation est par ailleurs incertaine, ne nous permet pas d'en savoir plus.

Les principaux réaménagements affectent la partie sud, à proximité du cours d'eau. Au moins quatre nouveaux espaces sont adossés aux constructions de la phase 1a. Ceux situés le long de l'aile centrale (B19 et B20) n'ont été que très partiellement reconnus car ce secteur a été plusieurs fois remodelé au cours du III^e s. Les deux salles localisées contre les appartements méridionaux (B17 et B18), séparées par une cloison en bois, sont pour leur part dotées de sols en mortier et leurs murs sont couverts de peintures à fond blanc. Leurs faibles dimensions (2,88 m² et 3,80 m²), la sobriété des enduits comme l'aspect rudimentaire des sols nous incitent à y voir des espaces à vocation utilitaire.

LA CÉRAMIQUE

Pour cette phase, les différents espaces appartenant au bâtiment B ont livré 1 441 fragments de céramique, soit au moins 228 individus (pour le calcul du NMI, voir Arcelin, Tuffreau-Libre dir. 1998, p. VII) ; les niveaux les plus riches proviennent de la pièce B5 (102 individus). Dans le cadre de cette étude, la « partie nord du bâtiment B » désigne les ailes centrale – à l'exception de la salle B5 – et septentrionale de l'édifice (phase 1), auxquelles s'ajoute l'extension occidentale lors de la phase 2. La « partie sud du bâtiment B » concerne l'aile méridionale et les espaces ouverts qui la bordent au sud.

Les données chronologiques

Les informations chronologiques les plus fiables sont apportées par les céramiques fines, en particulier la sigillée, et nous disposons, par chance, de quantités suffisamment importantes.

Les sigillées proviennent majoritairement des ateliers de Lezoux et les types les plus fréquents appartiennent à la fin du I^{er} et au II^e s. Les bols et les coupelles correspondant aux services dits « flaviens » sont les mieux représentés (douze Bet 15/ Drag. 35-36, deux Bet 42-43/Curle 23 et une Bet 24-25/serv. E ; typologie de Bet, Delor 2000), de même que les coupes moulées Drag. 37 (sept vases). Parmi ces dernières, un exemplaire dispose d'un décor de scène de chasse avec une marque intradécorative

partiellement conservée [...] C IV [...] (fig. 11, n° 1). Le dessin est plutôt soigné ; par exemple, on distingue nettement les poils de la crinière du lion. Ce décor libre pourrait s'apparenter à des productions de l'époque d'Antonin (Tilhard 2004, p. 453, n°s 808 et 809). Les timbres de potiers sont presque absents de ce lot ; un est cependant complet et on peut lire *Officina Sab(...)*, correspondant certainement à *Sabinvs* (fig. 11, n° 2). Plusieurs artisans de ce nom ont travaillé à Lezoux, mais également à la Graufesenque (Tilhard 2004, p. 249). Nous n'avons, toutefois, retrouvé la graphie de cette marque dans aucun des deux ateliers, bien que les exemplaires attestés à la Graufesenque semblent plus proches (Genin 2007, n°s 362.15 ou 363.1).

Les autres céramiques confirment cette chronologie, notamment les parois fines engobées qui sont bien représentées sur ce secteur. Il n'y a que des gobelets parmi les formes identifiées, dont cinq de type Bet 331 (typologie de Bet, Gras 1999), à lèvre déjetée et ornés à la barbotine (fig. 11, n° 4), un de type Déch. 74, à décor d'applique, et un moulé de type Déch. 66.

Avec seulement trois individus, les céramiques métallescentes, qui apparaissent dans les productions lézoviennes au cours de la seconde moitié du II^e s., restent rares pour cette phase. Enfin, un exemplaire de *firmalampen* ou lampe à canal a été mis au jour, dans la pièce B5, et s'inscrit dans le groupe des Loeschcke IX-X. Très communes, elles sont généralement datées de la fin du I^{er} s. jusqu'au III^e s. La pâte, beige orangé, est revêtue d'un engobe brun légèrement métallescent. Sous le fond, on lit *Fortis* (fig. 11, n° 3) qui peut correspondre au nom d'un potier d'Italie du Nord, où ce type a d'abord été fabriqué (Eckardt 2002, p. 204). Cependant, il pourrait s'agir d'une imitation des officines du centre de la Gaule où des *firmalampen* comportant parfois la signature *Fortis* ont été produites (Bémont, Chew 2007, p. 405).

Analyse des assemblages

Pour cette première phase, le mobilier céramique du bâtiment B montre une assez grande variété (tabl. I). Toutefois, les productions communes à pâte sableuse et cuites en mode A³ (Sabl-A) dominant largement. Elles regroupent l'essentiel de la vaisselle de cuisine avec des mortiers pour la préparation, mais surtout des marmites tripodes (fig. 11, n°s 5-6), des pots ovoïdes (fig. 11, n° 7) et des couvercles de toutes tailles adaptés à la cuisson des aliments. Des assiettes sur le modèle des plats à engobe interne rouge pompéien sont aussi présentes dans cet espace (fig. 11, n° 9). La catégorie des Sabl-A comporte encore quelques pots pour la conservation et des amphorettes (fig. 11, n° 8). Des vases plus originaux ont également été découverts. Il s'agit d'une part de grandes jattes tronconiques et, d'autre part, de récipients ovales à parois droites et à bord éversé (fig. 12, n° 1). Ces vases sont bien connus dans la région de Clermont-Ferrand ; ils pourraient avoir été fabriqués à Lezoux (Delage 2002, p. 73). Leur utilisation devait intervenir dans différents contextes. Ils pouvaient faire office de bassine pour la toilette, de pot d'aisance (*lasanum* : Bouet 2009, p. 68-75), de bac de lavage, mais également être utilisés pour le stockage ou pour

3. Cuisson en atmosphère réductrice et post-cuisson en atmosphère oxydante (Picon 1973 ; 2002) ; ces céramiques présentent des teintes variant, en fonction de la composition de l'argile, du blanc crème au rouge brique.

Tabl. I – Inventaire général de la céramique.

	Phase 1		Phase 2		Total	
	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
TSSG	23	5			23	5
TSC ng	1	1	4	3	5	4
TSC	180	34	242	62	422	96
TSBE			7	1	7	1
Parois fines	2		1		3	
Parois fines eng.	67	12	110	24	177	36
Métallescente	8	3	19	3	27	6
Céramique peinte	1				1	
Engobe blanc	172	16	79	14	251	30
Engobe marbré	4				4	
Engobe mica	4	1	23	2	27	3
Engobe orange	9	2	11	3	20	5
ERP	5	4	11	5	16	9
Lampe	1	1			1	1
<i>Terra nigra</i>	56	9	22	4	78	13
FINE-A	385	41	582	65	967	106
FINE-B			6	1	6	1
SABL-A	289	65	556	97	845	162
SABL-B	50	14	72	14	122	28
CNT	1		3		4	
Peinture blanche			2		2	
Peinture rouge	32	10	94	7	126	17
A-BET	47	5	79	7	126	12
A-GAUL	80	2	87	7	167	9
A-IND	5		14		19	
DOL	19	3	34	4	53	7
Total	1441	228	2058	323	3499	551

des préparations alimentaires. Plusieurs exemplaires ont été retrouvés en contexte funéraire où ils avaient servi de réceptacles pour des enfants en bas âge (Alfonso, Blaizot 2004, p. 159). Sur le site, trois sépultures de ce type ont été mises au jour, mais, dans ce secteur, cette forme de réutilisation n'est pas attestée, et il est impossible de déterminer la fonction exacte des exemplaires étudiés ici.

La seconde famille la mieux représentée (en nombre d'individus) correspond à une production proche de la précédente, mais avec une pâte plus fine (Fine-A). Elle se compose principalement de vases destinés au service et à la consommation ; elle dépasse de peu en nombre une autre grande catégorie aux fonctions similaires, les sigillées du Centre (TSC).

Parmi les Fine-A, le répertoire de formes est cependant plus réduit. Des coupes à baguette et lèvres en bourrelet dont le profil rappelle les Drag. 44 en sigillée dominent cette série (fig. 11, n° 10). Les cruches à col étroit et bord en manchon concave sont bien attestées ; elles conservent souvent des traces de poissage à l'intérieur, indiquant une utilisation probable pour le service du vin. Les vases à liquide sont également nombreux en céramiques à engobe blanc (fig. 11, n° 11).

Parmi les amphores, les importations de Bétique l'emportent. Elles servaient surtout à acheminer de l'huile ; on dénombre sept Dr. 20 (fig. 12, n° 2). Le vin, en revanche, provient plutôt des provinces gauloises et on compte au moins une Gaul. 4 (fig. 12,

n° 3). Six amphores régionales, reconnaissables à leur revêtement rouge et à leur bord en entonnoir, complètent cet ensemble.

Les deux tableaux suivants (tabl. II et III) permettent de mettre en évidence les variations dans la répartition fonctionnelle de la vaisselle selon les espaces du bâtiment B.

Ces éléments peuvent tenir lieu d'indices quant à l'utilisation des différentes pièces.

Ainsi, c'est dans la partie nord que l'on trouve le plus de vaisselle de service et de consommation et, dans cet ensemble, les productions fines dominent largement. En revanche, on compte peu de récipients de stockage. Au sud du bâtiment, la vaisselle de table prime aussi, mais les vases de conservation sont plus fréquents, ce qui suggère éventuellement l'aménagement d'espaces de stockage dans ce secteur.

Enfin, la pièce B5 renferme plus de céramiques de cuisine. L'absence de finitions dans l'architecture (sol en terre battue, absence d'enduit peint sur les murs) et la comparaison avec les espaces adjacents avaient amené les fouilleurs à envisager pour cette salle une vocation utilitaire, peut-être la préparation et la cuisson des repas. L'étude de la céramique tendrait à confirmer cette hypothèse. L'importance des vases de service dans cette pièce peut toutefois surprendre, mais les études de vaisseliers provenant d'espaces interprétés comme des cuisines montrent toujours une forte proportion de céramiques de table. Cela a été observé par exemple dans une *domus* de Javols/Anderitum

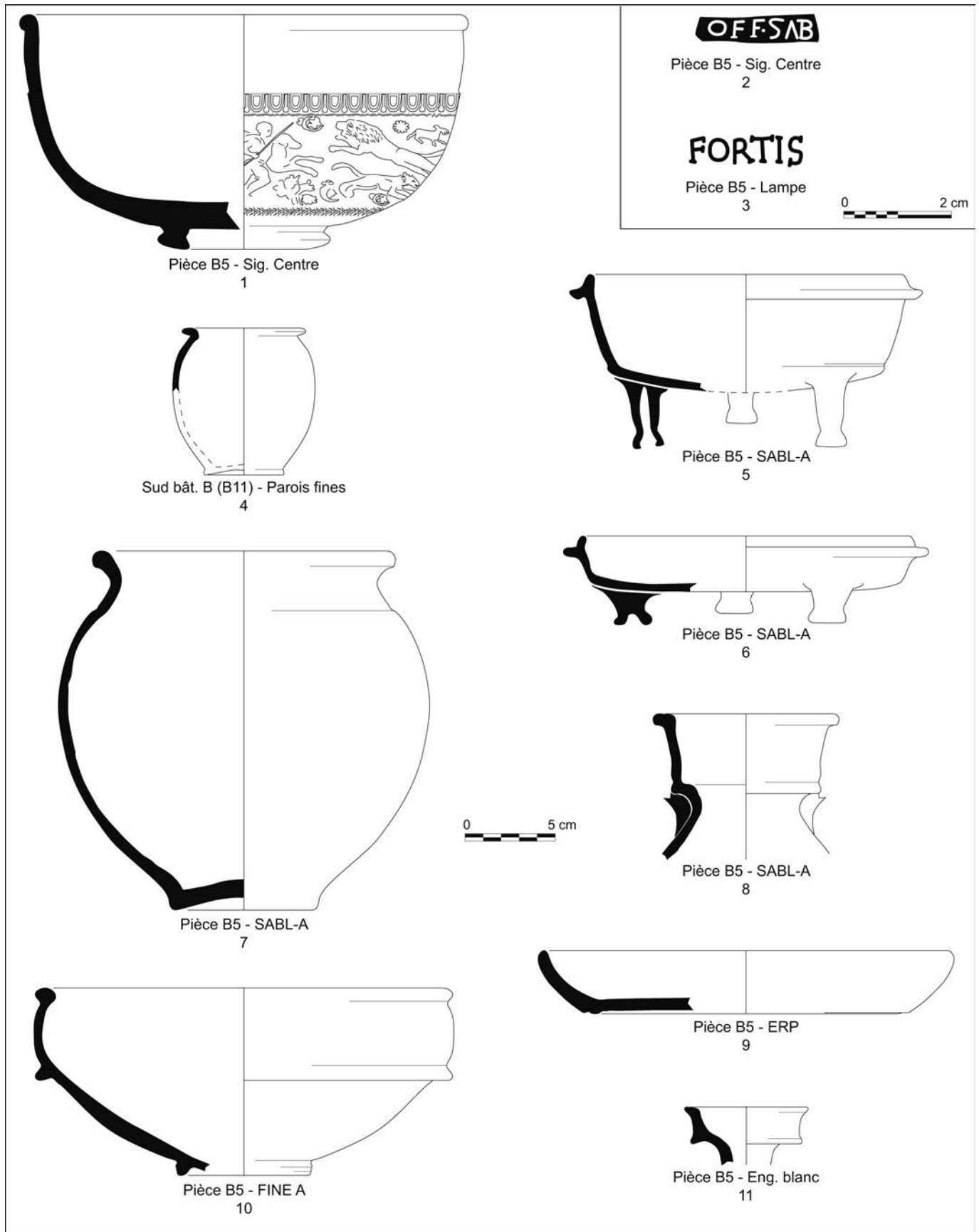


Fig. 11 – Les céramiques fines de la phase 1
(DAO : L. Pédoussaut, Hadès).

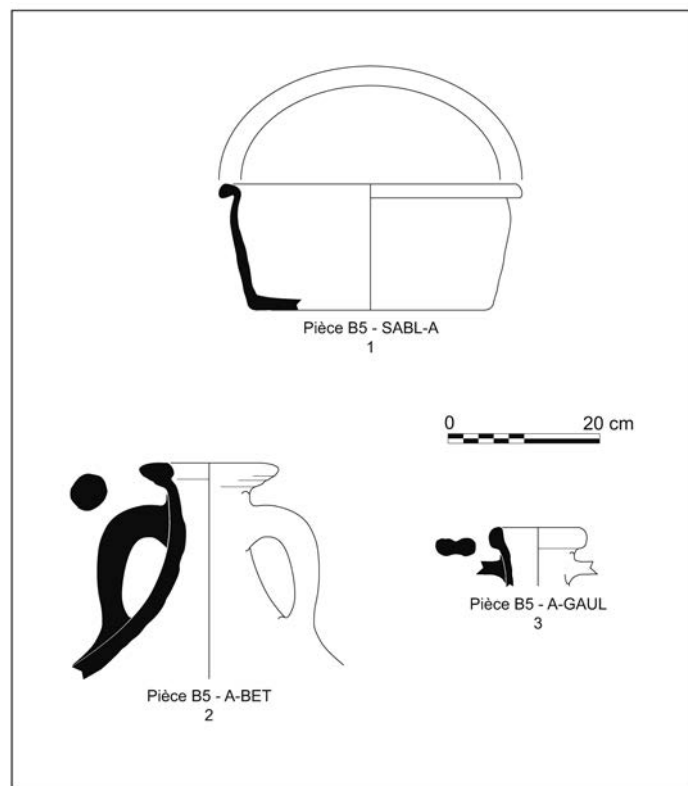


Fig. 12 – « Bassine » ovale et amphores de la phase 1 (DAO : L. Pédoussaut, Hadès).

(Lozère ; Ferdière *et al.* 2013, p. 47-48) ou sur le site du Carré Jaude 2 à Clermont-Ferrand (Alfonso *et al.* 2013, p. 84-86). En outre, il faut bien que la vaisselle de table soit rangée quelque part et il est assez logique de la conserver à portée de main, dans la cuisine.

L'IDENTIFICATION DE L'ÉDIFICE B

L'interprétation de l'édifice B repose sur plusieurs critères. Le premier concerne la situation de l'édifice au sein de l'agglomération antique. Comme l'a récemment souligné Ph. Leveau, la périphérie des villes est particulièrement propice à l'installation des structures d'accueil des voyageurs, qu'il faut rechercher à proximité des voies d'accès et des éventuels contournements (Leveau 2014a, p. 36-40). Les exemples de la Cité judiciaire à Bordeaux (Gironde ; Sireix dir. 2008, p. 61-62 ; Sireix 2014) et de Martigny (Suisse ; Leveau, Wiblé 2014) illustrent bien ce phénomène. De la même manière, le bâtiment B de la Scène nationale occupe une position privilégiée. Il est localisé à proximité d'un important carrefour de circulation, où se croisent une des principales dessertes de la ville au sud – qui relie cette dernière à la capitale des Vellaves, *Ruessium*/Saint-Paulien – et ce qui paraît être la dernière rue ceinturant le noyau urbain.

La morphologie de l'édifice et de la parcelle dans laquelle il s'inscrit constitue le deuxième argument. En effet, les lieux d'hébergement présentent des caractéristiques propres à faciliter l'accueil des voyageurs et de leurs véhicules. Les relais routiers clairement identifiés grâce aux itinéraires antiques, comme les stations d'*Ambrussum* (Fiches 1996, p. 24-27) et de *Vanesia* (voir dans ce même volume l'article de F. Colleoni, p. 71-90), sont ainsi dotés de portes charretières et de vastes cours, et

Tabl. II – Répartition des individus selon la fonction.

	Vaisselle fine	Communes de table	Communes de cuisine	Amphores et stockage	Total
Bât. B (partie nord)	28	14	20	3	65
Bât. B (partie sud)	19	12	22	8	61
Salle B5	28	24	41	9	102
Total NMI	75	50	83	20	228

Tabl. III – Répartition des individus (en % du NMI) selon la fonction.

	Vaisselle fine	Communes de table	Communes de cuisine	Amphores et stockage	Total
Bât. B (partie nord)	43,1 %	21,5 %	30,8 %	4,6 %	100 %
Bât. B (partie sud)	31,1 %	19,7 %	36,1 %	13,1 %	100 %
Salle B5	27,5 %	23,5 %	40,2 %	8,8 %	100 %
% NMI	32,9 %	21,9 %	36,4 %	8,8 %	100 %

ce critère a parfois été utilisé pour reconnaître des auberges, comme à Aspiran (Hérault ; Thernot *et al.* 2004, p. 101-103), à Crest (Drôme ; Bastard, Stephenson 2002) ou encore, en milieu urbain, à Barzan (Charente-Maritime ; Bouet dir. 2011, vol. 1, p. 236-243). Il pourrait également être retenu ici, puisque le bâtiment est bordé de deux cours. La première, au nord, est entourée de portiques et paraît disproportionnée pour avoir appartenu à une *domus*. Incomplètement reconnue, elle se développe en effet sur au moins 200 m² et sa taille pourrait même dépasser celle de l'édifice B (260 m²). La seconde, au sud, sépare l'édifice du cours d'eau. Dans cette dernière, des prélèvements effectués en bordure du chenal comportaient des spores de micro-fossiles non polliniques coprophiles (étude É. Faure ; Ollivier *et al.* 2016, vol. 1, p. 388), ce qui indique qu'il s'agissait d'une zone de stabulation, peut-être destinée aux bêtes utilisées pour la traction des véhicules.

L'organisation interne du bâtiment B est également atypique. Pour la phase 1a, cinq des sept pièces composant le bâtiment B – à l'exception des couloirs – sont des salles chauffées, dotées de sols en béton et comportant un décor peint, mais leurs faibles dimensions ne permettent pas de les interpréter comme des espaces de réception. Il s'agit plus vraisemblablement de chambres à coucher, dont la surreprésentation ne peut s'expliquer que par la fonction de l'édifice : accueillir des gens de passage. Chaque appartement est indépendant, avec un accès presque direct depuis l'extérieur. L'analyse du plan, facilitée par la très bonne conservation des architectures, montre, en effet, que les couloirs B2, B6, B8 et B11 drainaient l'ensemble de la circulation au sein de l'édifice. Certains d'entre eux (B2, B11 et probablement B6) permettaient même de se rendre à l'étage. Si, bien entendu, le plan de ce dernier nous échappe, il nous paraît probable que son organisation devait, pour des questions de superficie disponible, être très proche de celle du rez-de-chaussée pour les ailes nord et sud. En consé-

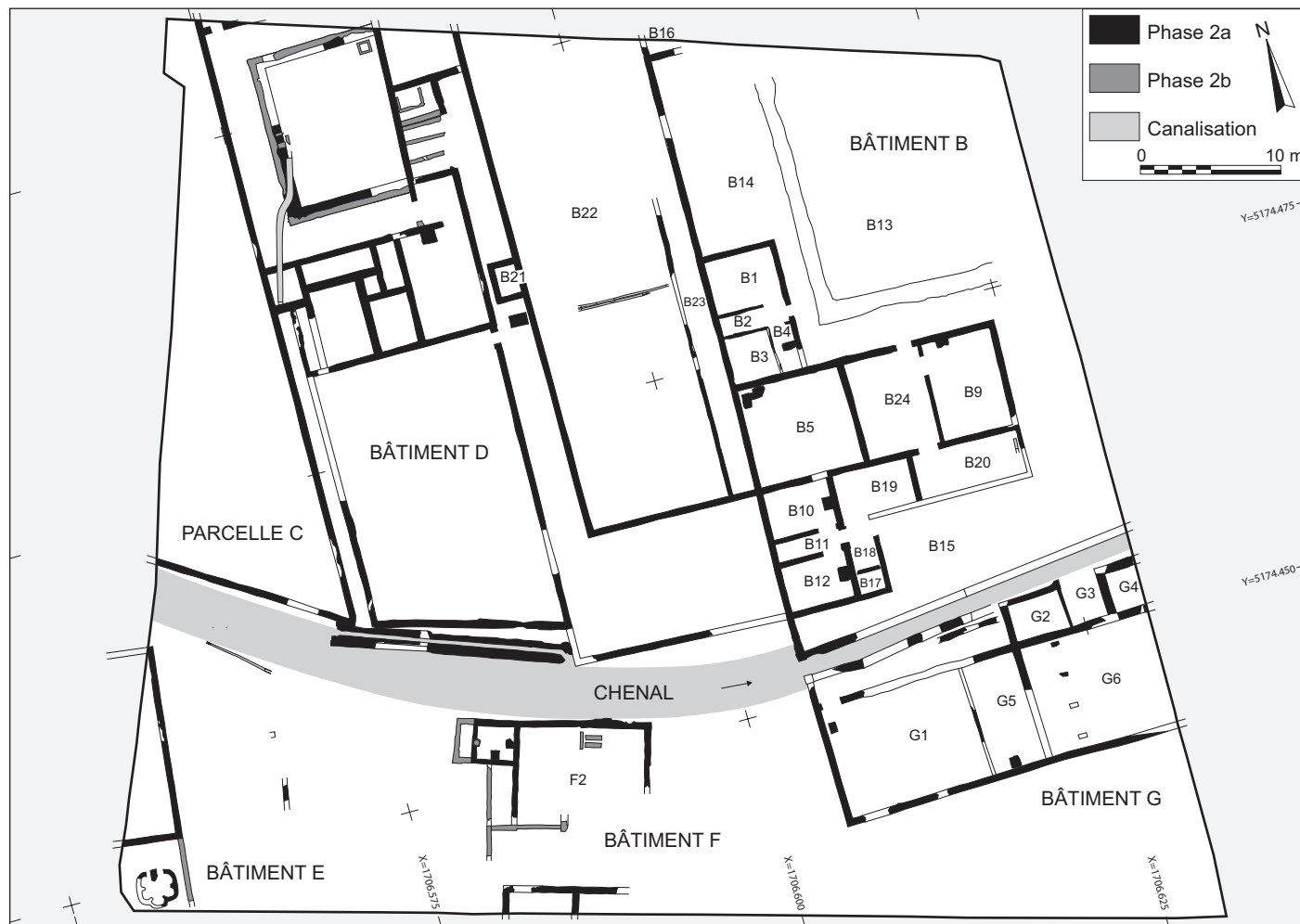


Fig. 13 – Plan général des vestiges de la phase 2
(DAO : J. Ducreux, J. Ollivier, Hadès).

quence, il y a tout lieu de penser que ces appartements accueilleraient des chambres supplémentaires. Les fortes dimensions du local B5, qui était sans doute en partie dédié à la préparation des repas dans la mesure où la fouille a permis de mettre en évidence des aménagements et un mobilier caractéristiques, s'expliquent peut-être également par la nécessité de satisfaire des besoins collectifs. La dernière pièce (B9) pourrait pour sa part être assimilée à un lieu de réunion, comme une salle à manger. Elle présente, en effet, des similitudes avec les appartements (décor, chauffage), mais ses dimensions sont bien supérieures.

L'étude du mobilier ne dément pas l'interprétation que nous proposons pour le bâtiment. En effet, le lot céramique qui lui est associé comporte une grande quantité de vases liés au service et à la consommation, avec une importante proportion de vaisselle fine. Par ailleurs, les « bassines » mises au jour dans ce secteur correspondent peut-être à des *lasana* (pots de chambre), dont la présence n'aurait rien de surprenant en l'absence apparente de latrines construites. Dans un même ordre d'idée, A. Bouet (2009, p. 66-67) propose d'interpréter certaines cruches comme des urinoirs (*matellae*), mais aucun élément ne permet ici de prouver un tel usage. Enfin, un panneau en bois portant une inscription peinte qui mentionne le terme *uiator*, client type des auberges dans la littérature ancienne de langue latine, a été mis au jour dans un dépotoir postérieur à l'abandon de l'édifice B (voir *infra*). Dans la mesure où, d'après la documentation italienne,

les enseignes sont généralement découvertes à proximité des établissements concernés, dont elles indiquent rarement la direction (Baratta 2009, p. 274), il nous paraît raisonnable d'associer cette pièce exceptionnelle à l'auberge de la Scène nationale.

L'ÉVOLUTION DE L'AUBERGE À PARTIR DE LA FIN DU II^e S.

Le véritable essor du quartier date de la fin du I^{er} s. (fig. 13). Il correspond à une période de forte croissance de l'agglomération clermontoise et au développement de sa périphérie, comme cela a pu être récemment établi en partie nord de la ville à l'occasion de la fouille réalisée rue Fontgiève (Martinez *et al.* 2014, vol. 1, p. 106-123).

LA CANALISATION DU COURS D'EAU ET LE DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER

L'extension des surfaces bâties en direction du sud a été rendue possible par la canalisation du chenal en partie orientale de l'emprise de fouille. Quelques dépôts sableux observés à proximité trahissent des épisodes de débordement qui ont en effet nécessité la gestion de son flux.

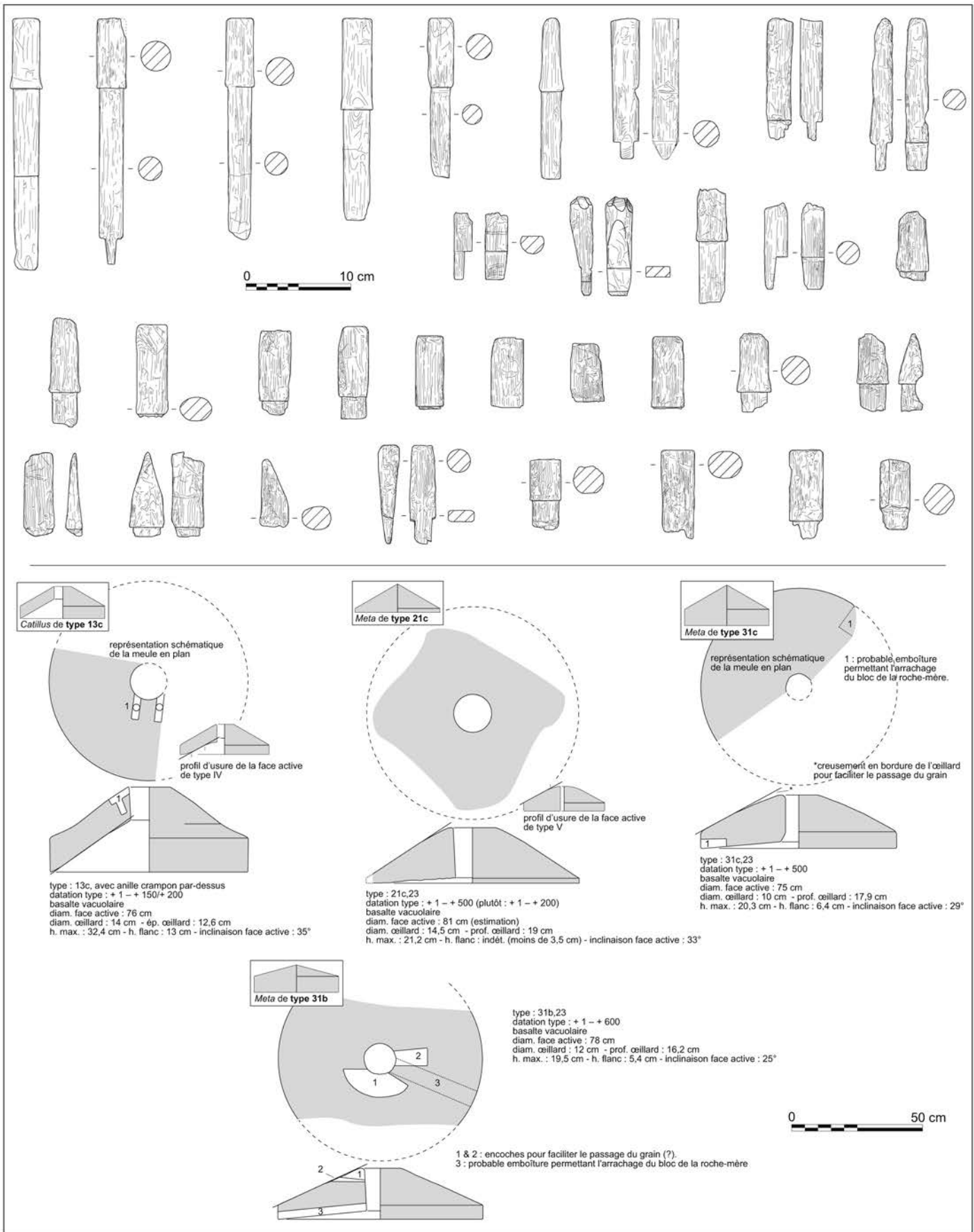


Fig. 14 – Pièces de bois (alluchons) et différents types de meules du moulin
 (DAO : Fr. Blondel, S. Longepierre, Hadès).

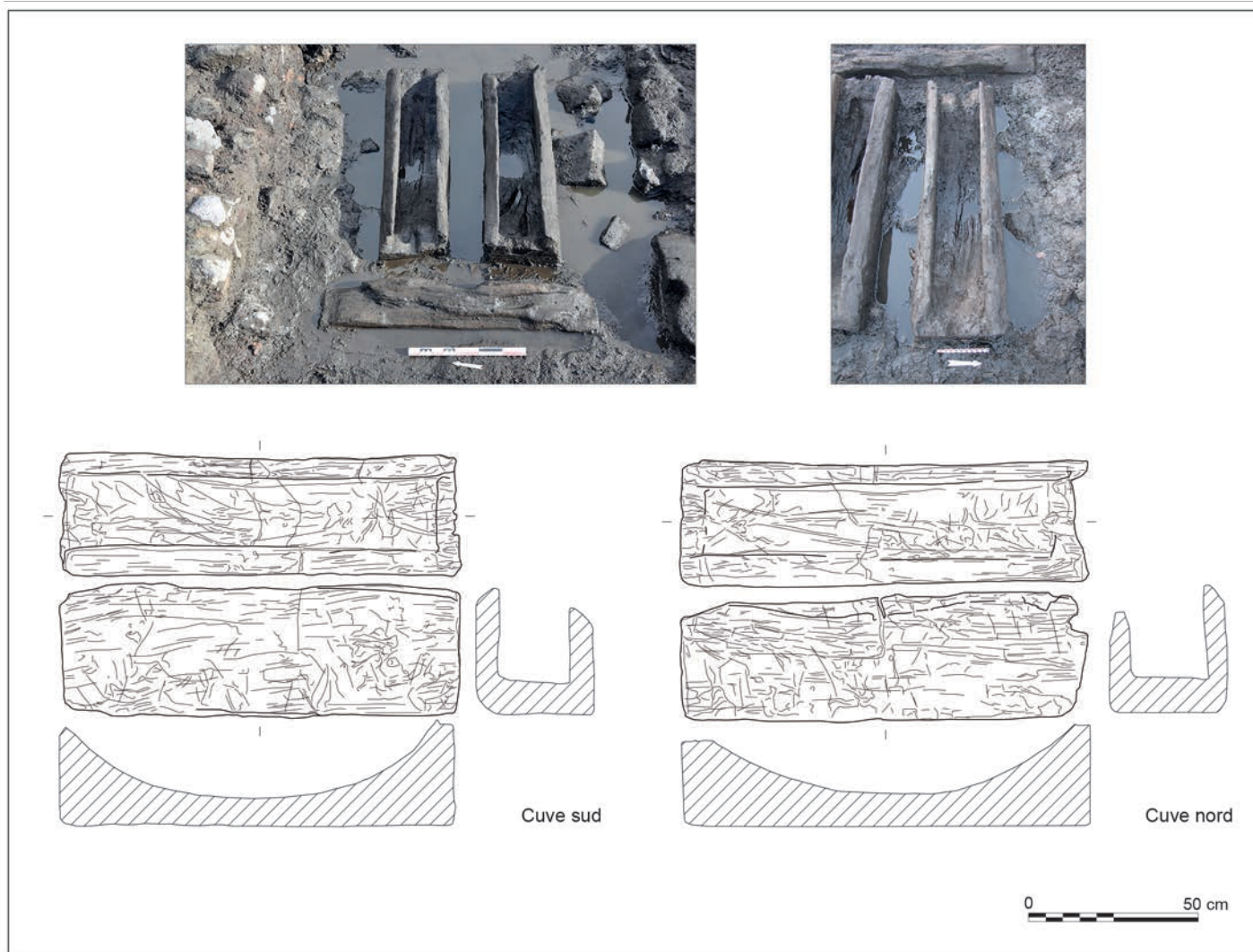


Fig. 15 – Les cuves en bois du bâtiment F
(clichés : A. Chen, DAO : Fr. Blondel, Hadès).

Pour ce faire, deux maçonneries larges de 0,52 m à 0,65 m et distantes de 1,10 m ont été construites dans le lit du cours d'eau. Elles forment un canal orienté ouest-sud-ouest – est-nord-est, peut-être couvert par une voûte si l'on considère l'importante quantité de pierres effondrées dans son comblement. Même si son tracé n'a pu être reconnu que partiellement en raison du niveau très élevé de la nappe phréatique, il devait se développer hors emprise et il est probable que la section découverte au milieu des années 1980 sur le site de l'ancienne confiterie Humbert, situé de l'autre côté de la rue Léo-Lagrange à l'est (Sauget, Claval 1989, p. 36-37 ; fig. 1), constitue son prolongement.

La maîtrise du cours d'eau a également permis son exploitation. Deux bâtiments à vocation artisanale sont bâtis en rive droite et l'un d'entre eux (F) abritait probablement la machinerie d'un moulin hydraulique ainsi que, dans un deuxième temps, une boulangerie. La meunerie est attestée par la découverte de 32 alluchons (31 en frêne et 1 en hêtre), pièces en bois appartenant au système d'engrenage (roues dentées) du dispositif de mouture (rouet ou lanterne), et de 19 meules de grand diamètre dans ce secteur (fig. 14). Les premiers ont tous été mis au jour dans la pièce F2, au même titre que nombre de meules, parmi lesquelles figurent plusieurs *catilli* portant sur leur face supérieure des perforations qui indiquent l'utilisation du système d'anille-crampon par-dessus. Celui-ci permettait

de régler l'écartement des meules et il est assez caractéristique des installations hydrauliques (Longepierre 2012, p. 83-83). Le bâtiment fait face à un canal maçonné, construit contre les murs de clôture des parcelles C et D, de l'autre côté du cours d'eau, qui semble correspondre à un canal de dérivation dont la pente est orientée vers l'est. Si cette interprétation est correcte, cela suppose que la roue du moulin était directement placée dans le chenal et que la chambre d'engrenage devait être située au sein du bâtiment F, mais aucune infrastructure encore en place n'a permis de le certifier, si bien que la restitution proposée demeure sujette à caution. Au cours de la phase 2b, deux cuves monoxyles façonnées dans un même chêne abattu en 258-259 sont placées côte à côte le long du mur nord de la salle F2, avec une poutre, également en chêne, disposée perpendiculairement à l'ouest (fig. 15). L'ensemble s'inscrit dans une dépression de 5,50 m de longueur est-ouest sur 2,50 m de largeur nord-sud, à l'angle nord-est de la pièce, ce qui suppose une installation bien plus vaste que les seules cuves découvertes. Ces dernières présentent des dimensions sensiblement identiques⁴ et sont évidées longitudinalement sur une largeur de 0,20 m et une profondeur maximale de 0,26 m à 0,27 m. Le fond du creusement est irrégulier

4. 1,17 m x 0,35 m x 0,36 m pour la cuve sud et 1,13 m x 0,34 m x 0,39 m pour la cuve nord.

lier et porte encore des traces d'outil, mais la mise en évidence d'une petite pièce de réparation en bois dans la cuve sud montre la volonté de garantir son étanchéité. Dans la mesure où l'analyse carpologique a révélé, dans les sédiments qui comblent les cuves, une importante proportion de céréales (annexe II), il pourrait s'agir de bacs destinés au lavage du grain, comme les bacs en maçonnerie attestés aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme ; Romeuf, Romeuf 2000, vol. 1, p. 25) et aux Arcs dans la villa des Mesclans (Var ; Brun, Borréani 1998, p. 290). Cette opération était destinée à faciliter la mouture des céréales particulièrement sèches. De plus, les restes de millet découverts au sein des bacs en bois de la pièce F2 – 90 % des attestations de ce taxon sur le site proviennent des cuves – correspondent à des glumelles, c'est-à-dire l'enveloppe des grains et des épis, et donc peut-être à des déchets de décortiquage. Les autres macro-restes végétaux identifiés pourraient également indiquer la présence de céréales tout juste récoltées.

Dans le même temps (phase 2b), une boulangerie semble prendre place dans le bâtiment F. C'est du moins ce que suggère l'installation d'un pétrin mécanique à l'extrémité occidentale de l'édifice, dont les limites sont légèrement déplacées à cette occasion. En effet, l'ancien mur fermant la pièce est recouvert par la base du pétrin, formée d'un bloc en basalte de fortes dimensions (0,54 m x 0,48 m, pour une hauteur conservée de 0,39 m). La partie supérieure, évidée sur 0,41 m de diamètre, est détruite, mais la découverte de quelques fragments à proximité permet de la restituer intégralement (fig. 16). Une crapaudine placée en position centrale servait à encastrer un axe vertical en bois, à la base duquel se trouvait un mélangeur aux extrémités recourbées vers le haut, qui n'a été pas été découvert ici, mais dont la restitution s'appuie sur les découvertes effectuées à Pompéi et à Herculaneum (Monteix 2009, p. 331-333 ; Monteix 2010, p. 145-147). Le mélange de la pâte était facilité par la présence d'éléments fixés horizontalement, d'une part sur l'axe vertical, et d'autre part sur les parois internes. Les fragments de celles-ci ont en effet révélé des traces d'usure, occasionnées par le frottement de pièces métalliques, ainsi que des petites cavités de 0,02 m de diamètre, dans lesquelles étaient placées des baguettes en bois.

Ces vestiges semblent indiquer que les activités de meunerie et de boulangerie étaient associées au sein du bâtiment F, même si la seconde n'est attestée que par le pétrin, le four étant peut-être situé hors emprise au sud. La farine produite aurait donc été consommée directement sur place, ce qui pourrait répondre à des besoins importants. Dans la mesure où la canalisation du chenal, étroitement liée au développement de l'auberge (voir *infra*), est concomitante de son exploitation et de la mise en œuvre de ces installations, la question du lien entre les édifices B/G et F mérite d'être posée.

Au nord, parallèlement à l'extension de l'auberge, deux nouvelles parcelles sont loties (fig. 13). La propriété occidentale (C) n'a pas livré de vestiges bâtis, probablement situés hors emprise, tandis que les constructions reconnues au sein de la parcelle D désignent clairement une *domus*. Le bâtiment s'organise selon trois ailes réparties autour d'une cour à péristyle avec, à l'arrière, un vaste jardin d'agrément. Cet édifice est bâti en même temps que la nouvelle façade occidentale de l'auberge, dont elle est séparée par un *ambitus* de 2,40 m à 2,60 m de large, qui permettait d'accéder au jardin de la maison D. Au nord, en

revanche, les deux parcelles sont mitoyennes, mais leur articulation précise n'a pu être clairement définie en raison du mauvais état de conservation des vestiges dans ce secteur correspondant à l'aile orientale de la *domus*.

L'EXTENSION DE L'AUBERGE

Dans le cadre du développement des quartiers méridionaux d'*Augustonemetum*/Clermont-Ferrand, d'importantes modifications affectent également l'auberge, désormais pleinement intégrée au tissu urbain. La plus importante est sans doute l'extension de ses locaux en direction de l'ouest et du sud, au-delà des anciennes limites naturelles désormais abolies (fig. 13).

En partie occidentale, contre l'ancien mur de façade, une vaste cour fermée est construite (B22). Elle est délimitée par un premier mur bâti dans le prolongement de celui fermant l'aile centrale de l'édifice B au sud, sur une longueur de 12,38 m. Il est chaîné à son retour en direction du nord, dégagé sur 37,40 m dans l'emprise de fouille, qui ouvre en partie centrale sur une petite exèdre rectangulaire d'un peu plus de 3 m² (B21). À l'est de la cour, la construction d'un mur peu épais (0,30 m) crée un espace large de 1,60 m le long de l'ancienne façade, qu'il faut sans doute identifier à un portique (B23). Enfin, un conduit d'adduction ainsi qu'un caniveau, tous deux en sapin, traversent la cour d'est en ouest, mais la destruction de leurs extrémités nous prive de toute information sur leur fonction précise au sein de l'édifice.

Les maçonneries sont bâties en moellons d'origine volcanique liés au mortier blanc violacé, plus riche en pouzzolane que les liants utilisés lors de la phase précédente. Elles sont conservées, dans le cas du mur de clôture occidental de la cour, sur 0,86 m de haut. Cette élévation a été découverte en partie effondrée au pied de la construction, ce qui permet de la restituer sur plus de 2,50 m de haut. Le parement oriental est couvert par un enduit de couleur rouge appliqué sur une couche de mortier de tuileau identique à celui employé pour le seul sol identifié dans cet espace.

L'auberge est également agrandie au sud. Un nouveau corps de bâtiment (G) – dont le plan présente quelques lacunes liées aux conditions de son étude, entravée par le niveau très élevé de la nappe phréatique – est en effet construit dans le prolongement de celui de la phase 1, en rive droite du cours d'eau canalisé. Un premier accès est localisé à l'ouest et permettait de pénétrer dans la salle G1. Un second est constitué à l'est par l'espace G3, encadré par les deux pièces en saillie G2 et G4 (voir *infra* pour la question du franchissement du chenal).

Au sein des salles G1 et G5, même si plusieurs cloisonnements nous échappent probablement, divers aménagements s'apparentent à ceux identifiés plus au nord pour la phase 1. La salle G1 est dotée d'un sol en béton et la seconde d'un plancher, dont quelques lambourdes ont été préservées grâce à l'humidité du sous-sol. Leurs murs sont enduits et chacune est pourvue d'un foyer-cheminée identique à ceux des salles B10 et B12. Ces caractéristiques permettent d'envisager une fonction résidentielle pour ces espaces, mais il est difficile d'aller plus loin dans leur interprétation (chambres, salles de séjour ?). Les faibles dimensions des salles G2 et G4 permettent sans doute de

leur attribuer une fonction utilitaire. Enfin, l'espace G6 devait correspondre à une cour dans la mesure où aucun sol n'y a été détecté. Il comporte en outre deux bases monolithiques qui pourraient constituer l'amorce d'un alignement en partie occidentale (galerie couverte ?).

L'analyse des vestiges met donc en évidence deux espaces distincts dans l'édifice G. Un premier (G1), à l'ouest, présente plusieurs équipements comparables à ceux mis au jour au sein de l'auberge B (peintures murales, foyers-cheminées, sols construits) et semble-t-il liés à un environnement résidentiel. Le second (G6), à l'est, se compose en revanche d'un espace ouvert vraisemblablement accessible depuis le nord. Cela suppose un dispositif de franchissement du canal, qu'il s'agisse de planches, de dalles en pierre ou encore d'un passage aménagé au-dessus de la supposée voûte. D'une manière générale, malgré les lacunes du plan, il est probable que le bâtiment G constitue une extension de l'auberge car tous deux s'inscrivent dans la même parcelle, agrandie à la faveur de la canalisation du cours d'eau.

Au sein du bâtiment constituant le noyau d'origine de l'auberge, seule l'aile centrale paraît remodelée au cours de cette phase. Le mur séparant le couloir B8 des espaces B6 et B7 est abattu, ce qui ouvre une nouvelle salle d'un peu plus de 38 m² (B24). Sa fonction est inconnue, mais elle demeure un lieu de passage et de transition entre les cours B13 et B15.

LA CÉRAMIQUE

Pour la deuxième phase d'occupation, nous disposons d'un ensemble de 2 058 fragments pour 323 individus et, cette fois, c'est l'agrandissement méridional (bâtiment G) qui a livré le plus de vases (95 individus).

Les données chronologiques

Comme précédemment, les datations reposent essentiellement sur les céramiques fines et en particulier les sigillées.

On retrouve des formes caractéristiques du II^e s., par exemple une coupe Bet 88/Drag. 38 munie d'une grande collerette retombante partiellement conservée (fig. 17, n° 2) ; le fond était marqué par un timbre *Apolinaris* (fig. 17, n° 1) correspondant à un potier qui aurait travaillé à Lezoux au I^{er} s. (Fournier 1970, p. 234). Un petit bol caréné de type Bet 42/Curle 23 se distingue également par une estampille anépigraphie en forme de rosette (fig. 17, n° 3). Les bols et coupelles Bet 15/Drag. 35-36 sont toujours les plus fréquents, de même que les coupes moulées Drag. 37 qui réunissent une vingtaine d'exemplaires. Les vases les plus significatifs pour la chronologie sont les mortiers Bet 97/Drag. 43 et Bet 100/Drag. 45, apparus à la fin du II^e s. On en compte trois dans ce secteur pour la phase 2.

La céramique métallescente devient également un peu plus abondante que pour la période précédente. Le NMI reste constant, mais on dénombre plus de restes (tabl. I).

Les amphores mettent en lumière la persistance des mêmes courants commerciaux ; l'huile provient de Bétique dans des amphores Dr. 20 tandis que le vin, lorsqu'il n'est pas local, arrive de Narbonnaise et probablement de la vallée de la Loire dans des Gaul. 4.

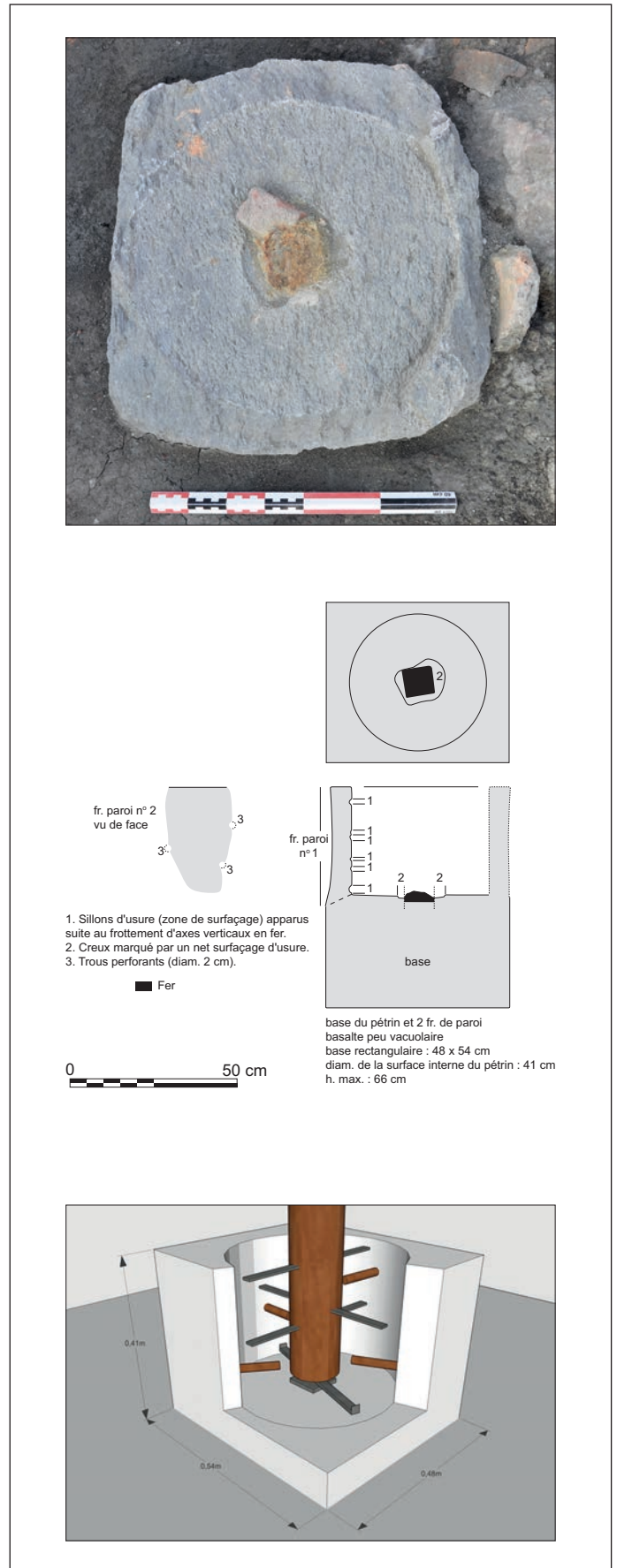


Fig. 16 – Le pétrin mécanique du bâtiment F (cliché : J. Ollivier, DAO : S. Longepierre, J. Ollivier, Hadès).

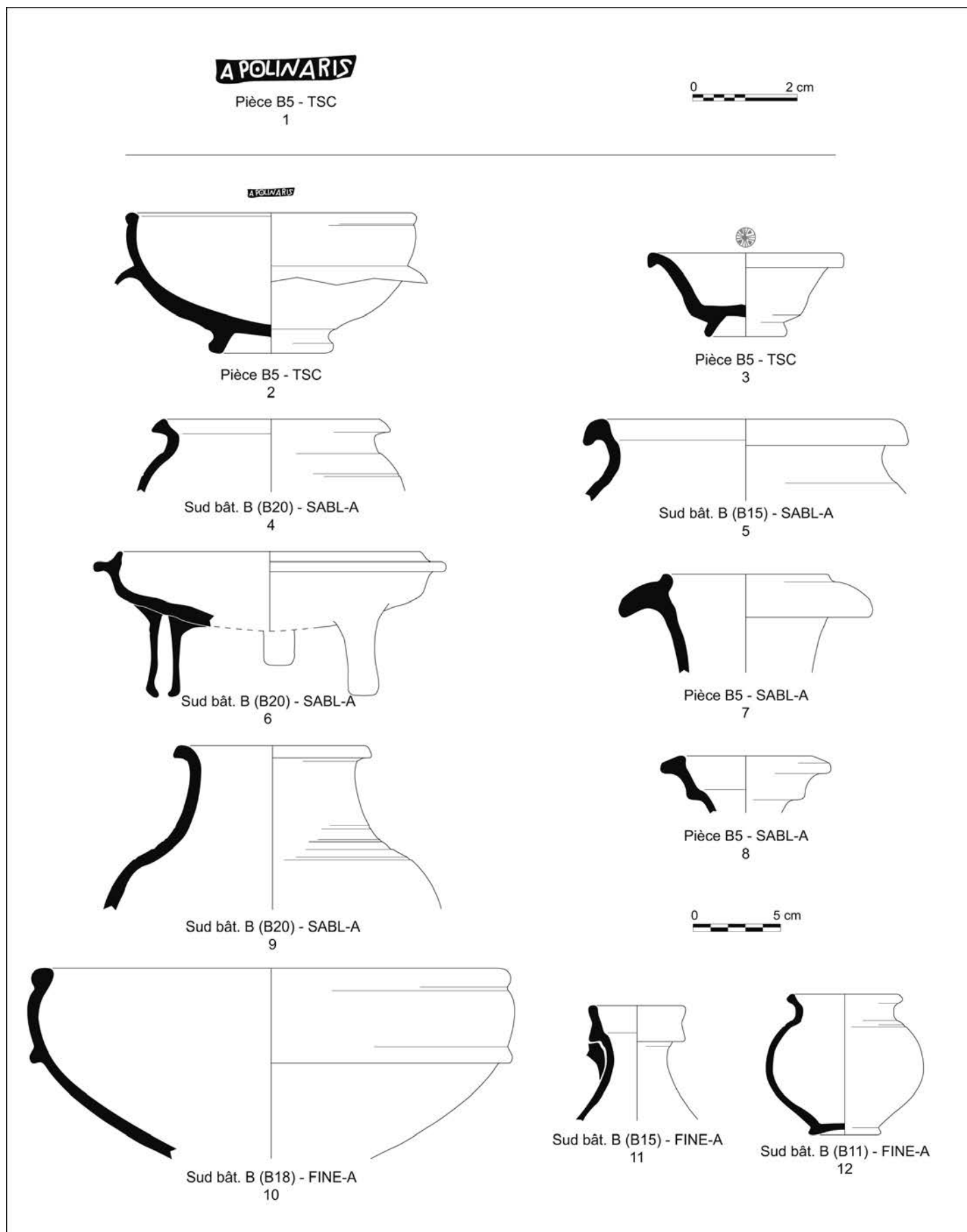


Fig. 17 – Les céramiques de la phase 2
(DAO : L. Pédoussaut, Hadès).

Analyse des assemblages

Comme pour la phase précédente, le corpus est dominé par les Sabl-A. Les Fine-A et les sigillées du Centre arrivent ensuite pratiquement à égalité (tabl. I).

Le répertoire des Sabl-A est principalement constitué de céramiques culinaires : pots à cuire (fig. 17, n^{os} 4-5), marmites tripodes (fig. 17, n^o 6), couvercles, bouilloires, etc. Les bassines tronconiques et ovales sont aussi attestées. D'autres récipients sont plus vraisemblablement destinés au conditionnement des denrées, comme les amphorettes aux profils très divers (fig. 17, n^o 7) pouvant rappeler ceux des amphores gauloises (fig. 17, n^o 8) et, comme les grands pots, dotés de cols plus hauts que ceux des pots à cuire (fig. 17, n^o 9).

Les Fine-A fournissent surtout des cruches dont les plus courantes sont munies d'un col étroit et d'un bord en manchon concave (fig. 17, n^o 11). Les coupes imitant les Drag. 44 (fig. 17, n^o 10) sont moins fréquentes que celles de la phase précédente. Cette diminution peut s'expliquer par une préférence pour les coupes en sigillée dont le nombre augmente, en particulier les Drag. 37. Enfin, d'autres formes comme de grandes assiettes ou de petits pots globulaires (fig. 17, n^o 12) complètent le répertoire de cette catégorie.

Les tableaux IV et V montrent que, pour cette phase, il existe encore des différences importantes selon les espaces.

Les vaisselles de service et de consommation dominent dans la plupart des secteurs et la part des céramiques fines demeure supérieure à celle des communes. Des espaces de stockage se situaient possiblement dans les parties nord et sud. En revanche, la pièce B5 se distingue nettement des autres salles avec une forte proportion de récipients de cuisine, ce qui pourrait démontrer une spécialisation accrue de cet espace.

En dehors de ce dernier, l'analyse de la répartition fonctionnelle n'est pas suffisante pour définir l'utilisation des différents espaces. À l'exception de la « cuisine » B5, la vaisselle destinée au service à table représente toujours plus de la moitié du corpus. Une telle proportion est inhabituelle et, dans des cas similaires, elle a pu servir d'argument pour identifier un établissement servant des repas et des boissons (Aspiran : Thernot *et al.* 2004, p. 101).

LA FIN DE L'OCCUPATION DE L'AUBERGE

Quelques modifications ponctuelles ont permis de distinguer, pour la phase 2, deux états qui concernent principalement les autres édifices du site (D, E et F ; fig. 13). Dans le bâtiment G, la destruction de la cloison séparant les espaces G1 et G5 constitue la principale nouveauté, mais il est difficile de déterminer ses conséquences sur l'organisation interne de cette partie de l'auberge, la plupart des murs de refend nous échappant sans doute pour les raisons exposées plus haut. Le foyer de l'ancienne pièce G5 est reconstruit tandis que celui situé à l'extrémité occidentale est recouvert par un nouveau sol, ce qui signifie un maintien des fonctions initiales du premier espace, même si ses limites ont changé, et une probable réaffectation des lieux pour le second.

Ces réaménagements ont pu, dans certains secteurs, être datés précisément grâce à la dendrochronologie. Ainsi, le

Tabl. IV – Répartition des individus selon la fonction.

	Vaisselle fine	Communes de table	Communes de cuisine	Amphores et stockage	Total
Bât. B (partie nord)	23	24	33	8	88
Bât. B (partie sud)	40	24	21	7	92
Bât. G	35	18	34	8	95
Salle B5	14	4	28	2	48
Total NMI	112	70	116	25	323

Tabl. V – Répartition des individus (en % du NMI) selon la fonction.

	Vaisselle fine	Communes de table	Communes de cuisine	Amphores et stockage	Total
Bât. B (partie nord)	26,1 %	27,3 %	37,5 %	9,1 %	100 %
Bât. B (partie sud)	43,5 %	26,1 %	22,8 %	7,6 %	100 %
Bât. G	36,8 %	18,9 %	35,8 %	8,4 %	100 %
Salle B5	29,2 %	8,3 %	58,3 %	4,2 %	100 %
% NMI	34,7 %	21,7 %	35,9 %	7,7 %	100 %

bâtiment F est partiellement refait à la fin des années 250. Par extension, on peut envisager un abandon du tiers sud de l'emprise dès la seconde moitié du III^e s., car la fouille des bâtiments E, F et G n'a livré aucun mobilier postérieur à cette période.

La désaffectation des lieux est liée à l'activité du cours d'eau. Dès la fin de la phase 2b, le canal est détruit à la suite des crues qui se manifestent par le dépôt d'épaisses couches de sable recouvrant toute la zone. Elles alternent avec des niveaux argileux marquant un retour à un environnement humide. Quelques tranchées de drainage sont creusées au sud du chenal pour tenter de remédier à ce problème, mais le secteur n'est plus occupé.

Au cours de la troisième phase (fin du III^e s. – début du IV^e s.), la rive droite du chenal est donc totalement délaissée et le bâtiment B est substantiellement modifié (fig. 18), si bien que des doutes peuvent être émis sur la poursuite de l'activité hôtelière. L'ancienne aile méridionale est condamnée (phase 3a) et remplacée (phase 3b) par les probables annexes du nouvel édifice. En effet, celles-ci sont dotées de simples sols en terre battue et un abondant mobilier céramique lié au stockage des denrées y a été découvert. Avec la fermeture de la parcelle au sud et à l'est, achevée au cours de la phase 3b, les espaces méridionaux occupent désormais une position périphérique au sein du bâtiment. Le plan de ce dernier s'organise autour de l'ancienne cour septentrionale (B13), dont la superficie est réduite. Ses portiques sont reconstruits, notamment en partie ouest avec l'édification de puissantes bases maçonnées. L'édifice s'apparente dès lors à une *domus* classique, avec des espaces découverts de moindres dimensions, une probable galerie à trois branches comparable à celle de la maison D pour la phase

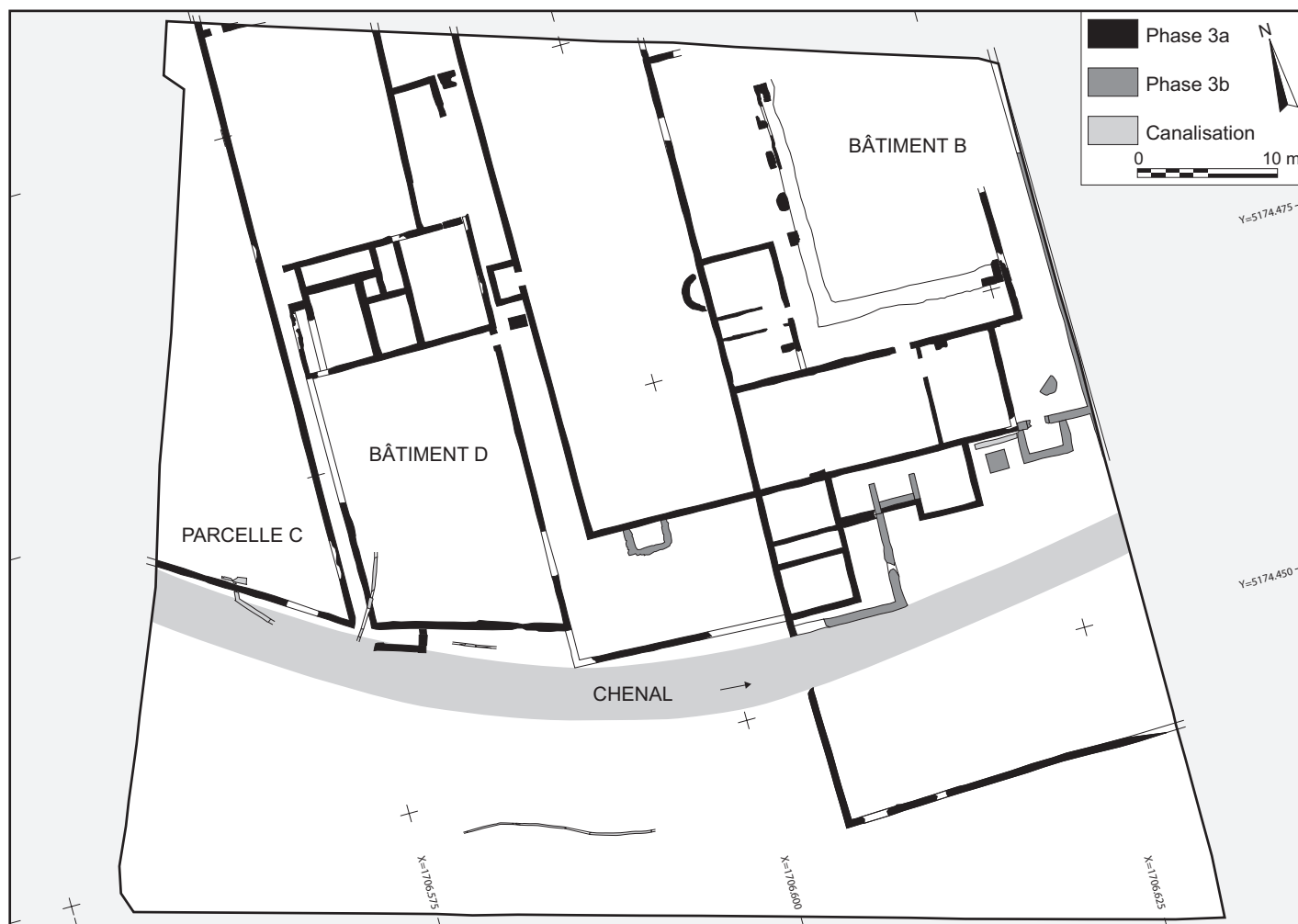


Fig. 18 – Plan général des vestiges de la phase 3
(DAO : J. Ducreux, J. Ollivier, Hadès).

précédente, qui ouvre sur quatre ailes. Le mauvais état de conservation de la partie supérieure de la stratigraphie antique n'a cependant pas permis de cerner la fonction de chacune d'entre elles, ni de documenter de manière précise l'abandon de l'édifice.

L'ENSEIGNE PEINTE

LE CONTEXTE DE LA DÉCOUVERTE

La pièce de bois présentée ici a été découverte dans un des niveaux marquant la fin de l'occupation du bâtiment F (US 12482, phase 2b). Il s'agit d'un édifice à vocation artisanale, où prenaient place des installations de mouture et de boulangerie (voir *supra*).

Cette zone a servi de dépotoir au cours du démantèlement de plusieurs édifices situés à proximité. La couche dans laquelle a été découverte l'enseigne (fig. 19) est en effet composée d'une très grande quantité de bois de construction très divers (planches, poutres), mis au rebut dans ce bâtiment destiné à être abandonné. Par ailleurs, l'étude des nombreux clous issus de cette unité stratigraphique a révélé que beaucoup portaient des traces caractéristiques de tenailles et que 80 %

d'entre eux conservaient encore leur pointe, ce qui traduit un démontage minutieux (étude J. Viriot ; Ollivier *et al.* 2016, vol. 1, p. 295-298). La plupart sont des clous utilisés pour des planchers ou des cloisons et proviennent donc d'espaces intérieurs détruits ou plus vraisemblablement réaménagés.

L'hétérogénéité du dépôt, également perceptible à travers les multiples objets qui y ont été découverts (outils, éléments de meuble, etc.), est confirmée par l'étude dendrochronologique des bois de l'US 12482, qui a livré des datations très diverses s'échelonnant entre la fin du I^{er} s. et le milieu du III^e s. (236). La couche est cependant postérieure à l'année 259, date des derniers aménagements identifiés au sein de l'édifice F (voir *supra*). Il est donc possible que la formation de ce dépôt soit liée aux travaux de reconstruction affectant la partie nord de l'emprise de fouille, en particulier l'auberge.

DESCRIPTION DE L'ENSEIGNE

L'enseigne (fig. 20) se compose d'une planche peinte et d'une cornière moulurée encore en place. Les deux éléments sont en sapin (*Abies alba*).

La planche, fragmentée en deux morceaux, est entière et mesure 2,45 m de long pour 0,21 m de large (épaisseur 0,03 m).



Fig. 19 – L'enseigne lors de sa découverte
(cliché : A. Chen, Hadès).

Elle présente de nombreux façonnages. Des feuillures sont conservées sur sa partie haute et sur les extrémités. Quatre trous de tourillons – dont certains encore en place –, ainsi que deux renforts transversaux en queue d'aronde, cassés dans leur partie basse, assuraient la solidité de l'ensemble. Une découpe en arc de cercle, parfaitement centrée, laisse supposer la présence d'une ouverture (fenêtre ?). Les feuillures permettaient l'assemblage avec des cornières moulurées par rainure, renforcées par clouage. Les tourillons et les renforts en queue d'aronde attestent l'assemblage avec d'autres planches de part et d'autre de la découpe en arc de cercle. Malgré l'absence de traces d'outil, les trous de tourillons ont très certainement été réalisés à la tarière. Des traces de scie reconnues sur les nœuds attestent son débitage par sciage, tandis que l'entaille des queues d'aronde a dû être réalisée au ciseau à bois. La dégradation de l'ouverture en arc de cercle n'a pas permis de percevoir l'outil utilisé pour la réalisation de cette découpe.

La cornière, longue de 2,50 m, large de 0,07 m et épaisse de 0,045 m, est assemblée par rainure et languette à la planche. Des découpes à 45° aux extrémités et des clous encore en place permettent d'envisager la présence de deux cornières identiques fermant les bords des planches assemblées. Une moulure légèrement déformée par son enfouissement est encore perceptible. Même si les traces de sciage ne sont plus visibles, les découpes à 45° des extrémités ont été vraisemblablement réalisées à la scie. De part et d'autre de la découpe en arc de cercle, deux cadres délimités par des restes de peinture rouge se développent sur une largeur de 0,86 m pour le panneau de gauche et de 0,84 m pour le panneau de droite (hauteur maximale conservée : 0,15 m). Ce dernier porte une inscription peinte en beige, avec des lettres hautes de 0,04 m pour les mieux conservées.

Cette planche inscrite avec sa cornière est une découverte exceptionnelle. D'une part, la conservation d'une inscription peinte sur bois est rarissime (voir *infra*) et, d'autre part, les différents types d'assemblages reconnus permettent de restituer plusieurs planches disparues qui correspondent à l'habillage d'un pan entier de mur. En effet, les trous de tourillons – au nombre de quatre – et les deux éléments en queue d'aronde conservés sur la face cachée de la planche nous permettent de restituer d'autres panneaux disposés de part et d'autre de la découpe en arc de cercle, qui correspond vraisemblablement à une ouverture de plus de 0,50 m de large. Il faut donc restituer l'habillage d'une cloison ou d'un mur par ces panneaux en bois sur lesquels se poursuivait l'inscription, au moins à droite de l'ouverture.

Après étude, ces éléments ont été conditionnés et transmis au centre de restauration ARC-Nucléart du CEA Grenoble. Afin

de réaliser une datation dendrochronologique sans procéder à des prélèvements nécessairement destructeurs, la planche a été scannée par un tomographe du CHU de Grenoble. Il a ainsi été possible de déterminer que la planche était issue d'un arbre débité sur dosse après l'année 115, mais la date d'abattage n'a pas pu être précisément établie en l'absence des derniers cernes de croissance.

LECTURE DE L'ENSEIGNE ET ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

L'activité hôtelière semble avoir constitué un secteur commercial particulièrement concurrentiel à Rome, notamment en contexte urbain ; de plus, cette offre commerciale d'accueil s'adressait par définition à un public de voyageurs généralement peu familiers des lieux traversés, auxquels il fallait donc permettre de repérer rapidement et aisément un établissement où séjourner. Dès lors, il était aussi essentiel pour les aubergistes romains d'assurer la visibilité de leurs établissements que de réussir à y attirer une clientèle nombreuse au détriment d'éventuels rivaux, en ayant pour cela recours à des pratiques informatives et publicitaires efficaces. L'usage d'« enseignes », terme que l'on entendra ici dans le sens général de « représentation figurée, inscription qui signale au passant la présence d'un magasin, d'un hôtel, etc. » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e éd., s.u. « enseigne » ; <http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/enseigne>), jouait un rôle important dans cette perspective (pour des approches synthétiques de l'usage des enseignes dans le secteur commercial romain, voir en particulier Di Stefano Manzella 1992 ; Kruschwitz 1999 ; Baratta 2009).

La pièce de bois peinte mise au jour sur le site de la Scène nationale (fig. 20) semble venir enrichir le corpus existant d'une nouvelle attestation d'enseigne de ce type, à mettre en relation avec les premières phases du bâtiment B du site (II^e-III^e s. apr. J.-C.), dans lequel on identifierait dans le même temps une auberge située dans la partie sud d'*Augustonemetum*. Ce croisement entre documentation épigraphique et vestiges archéologiques est d'autant plus intéressant que, pour le cas des auberges, cette configuration paraissait jusqu'ici attestée presque uniquement dans les cités du Vésuve et en moindre part à Ostie.

La teneur exacte du texte, dont nous ne possédons qu'une partie, demeure toutefois incertaine. À partir d'une observation sur clichés photographiques de l'encadrement en bois, qui est actuellement en cours de traitement en vue d'assurer sa conservation, on proposera de donner la lecture suivante de la seule ligne du texte qui nous est parvenue :

H (ou N) VIATORI (ou E)S OMNIBVS.

Avant d'aboutir à cette lecture, trois éléments ont posé particulièrement problème : la disparition du premier mot, dont seule une haste finale est encore lisible à gauche du V de *uiator* ; la lecture de l'avant-dernière lettre du deuxième mot ; enfin, la teneur de la fin de l'inscription, aujourd'hui disparue. La troisième de ces interrogations est naturellement impossible à résoudre : le reste du texte, dont on ne sait sur combien de lignes il s'étendait, com-

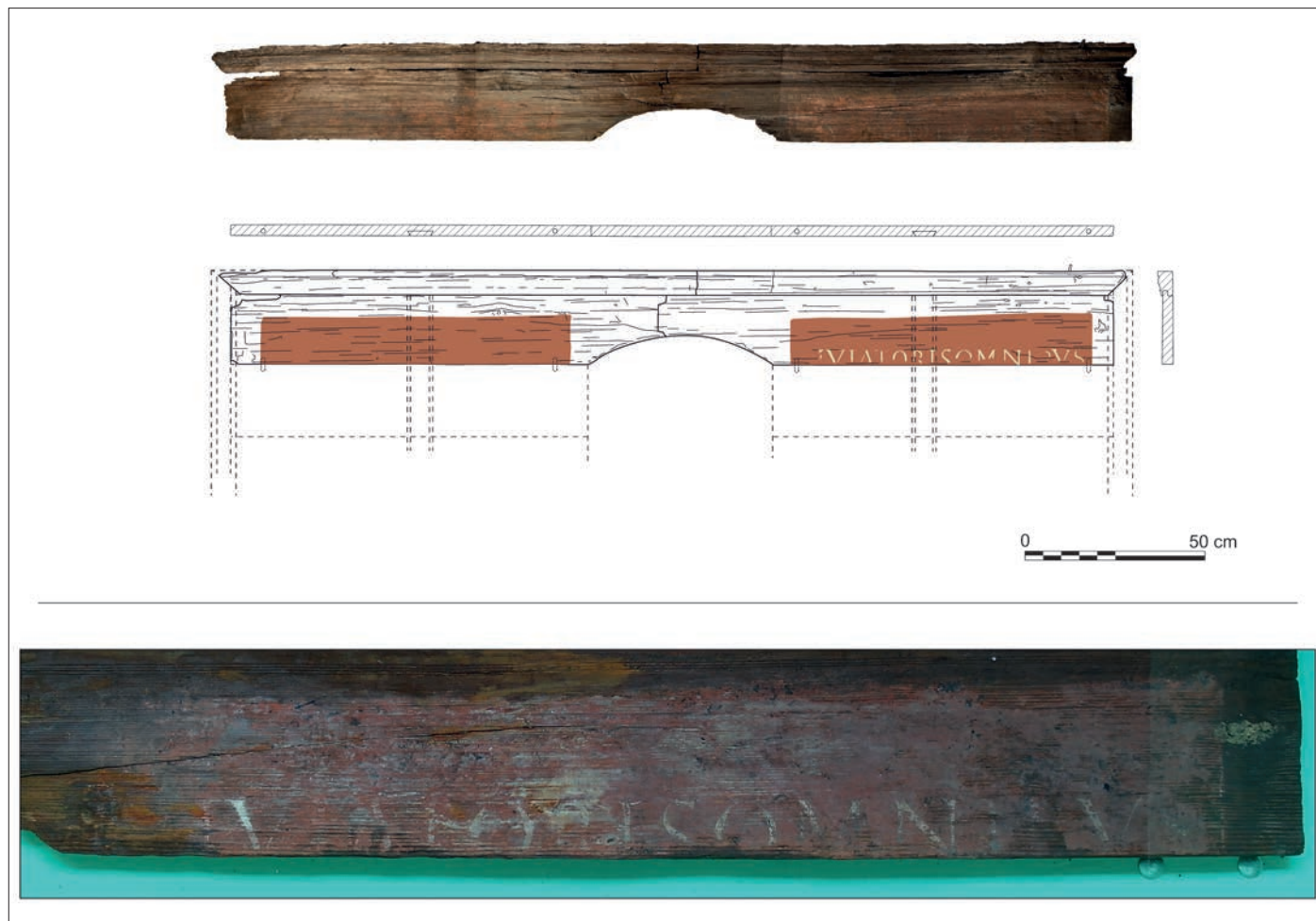


Fig. 20 – Vue redressée et relevé de l'enseigne, avec vue de détail de l'inscription
(cliché : J. Ducreux, DAO : Fr. Blondel, Hadès) (© ARC-Nucléart).

prenait toutefois selon toute probabilité un substantif à l'ablatif pluriel, que complétait l'adjectif *omnibus* présent à la fin de la première ligne. Pour le deuxième mot, on hésite entre la lecture d'un génitif singulier *uiatoris* ou celle d'un nominatif/vocatif/accusatif pluriel *uiatores*. Le déchiffrement de l'avant-dernière lettre du mot, dont la haste supérieure est légèrement arrondie et asymétrique par rapport à la haste verticale, est en effet incertain : il pourrait s'agir ici d'un I comme d'un E. La lecture dépendant également des hypothèses de restitution proposées pour le premier mot de l'inscription, ces deux problèmes seront traités conjointement dans les développements qui suivent.

Seule la haste finale du premier mot de l'inscription a été conservée. Cette dernière occupe une position excentrée dans le module carré dont s'est servi le peintre pour tracer régulièrement les lettres de l'inscription, sans doute au moyen d'un pochoir. On proposera d'identifier la haste de droite à celle d'un H ou d'un N ; en revanche, la restitution d'un M semble ici hors de propos, dans la mesure où la haste de droite du M de *omnibus* est pour sa part légèrement inclinée. Enfin, si l'on se réfère à l'espacement entre la fin de la ligne et la bordure droite du cadre, on peut en déduire par comparaison que la lettre en question n'était précédée que d'un seul autre caractère. Dès lors, les hypothèses de restitution sont peu nombreuses : on peut proposer la particule interrogative *an*, les interjections *ah*, *eh*, *en* et *oh*, et la préposition *in*. Parmi ces différentes possibilités,

seuls les termes *en* et *in* apparaissent des candidats véritablement solides : *ah*, exclamation bien attestée en tête de phrase au théâtre (Plaut., *Amph.*, 520 ; *Most.*, 577 ; Ter., *Haut.*, 403) et chez les poètes (Prop., 2, 16, 4 ; *Copa*, 34), ne se trouve pas épigraphiquement, du moins autant que l'indiquent les dépouillements effectués à partir de l'*Epigraphische Datenbank Claus-Slaby* et du *Thesaurus Linguae Latinae*. Il en va de même pour *oh*, variante de l'exclamation *o* absente des inscriptions, que l'on retrouve essentiellement chez les comiques (Plaut., *Cas.*, 632 ; *Poen.*, 430). *Eh* n'a été repéré que dans une inscription pompéienne (*CIL* IV, 1112) et nulle part dans les sources littéraires. *An* en interrogative directe semble également rare dans les sources épigraphiques (voir par exemple *CIL* IV, 10031). Il en va en revanche bien différemment de l'exclamatif *en*, variante de *ecce*, et de la préposition *in*.

L'interjection *en* est courante en latin, dans des emplois tant présentatifs qu'exclamatifs ou interrogatifs ; dans les inscriptions, en particulier dans des textes de tonalité poétique, on la trouve à plusieurs reprises en tête de phrase, suivie d'un substantif au nominatif ou au vocatif qu'elle vient mettre en valeur (voir par exemple *CIL* VIII, 21179 = *CLE* 429 ; *AE* 1945, 82 ; *AE* 1968, 610). S'il faut identifier dans le premier mot de l'inscription clermontoise un *en* de ce type, on serait tenté de restituer à la suite un nominatif ou vocatif *uiatores*, l'ensemble formant alors une adresse nette aux voyageurs, futurs clients de l'auberge : la lecture du génitif *uiatoris* n'est pas pour autant

exclue dans cette configuration. Dans les deux cas, on pourrait s'attendre à ce que la fin du texte ait compris au moins un substantif complétant *omnibus* et un verbe, peut-être à la deuxième personne de l'impératif pluriel.

L'hypothèse la plus solide statistiquement reste toutefois que l'on ait affaire à la préposition de lieu *in*, qui marque en latin, lorsqu'elle est suivie de l'ablatif, la localisation, et lorsqu'elle est suivie de l'accusatif, la destination du procès, d'un point de vue spatial, temporel ou physique. Dans ce cas, de nouveau, tout dépend de la lecture adoptée pour le deuxième mot de l'inscription. S'il s'agit du génitif *uiatoris*, *in* détermine l'ablatif *omnibus* et le substantif qui lui faisait pendant, sans qu'il soit forcément nécessaire de restituer ensuite un verbe ; dans ces différents cas de figure, on comprendrait alors « dans les [?] du voyageur ». En revanche, *in* suivi de l'accusatif *uiatores* évoquerait davantage le destinataire des réalités évoquées par l'inscription, en complétant sans doute l'ablatif pluriel. Dans ce cas, cet ablatif constituerait selon toute probabilité le régime d'un verbe ou d'une forme verbale quelconque (à l'actif ou au passif) ou encore, employé seul, un complément de moyen ou de manière. Cette structure d'ensemble se rapprocherait alors de celle d'une enseigne hôtelière de Pompéi, *CIL* IV, 807 = *ILS* 6036 : *Hospitium hic locatur / triclinium cum tribus lectis / et comm(odis) [omnibus ?]* (« On loue ici le gîte, un *triclinium* doté de trois lits avec toutes commodités ») ; mais face aux nombreuses incertitudes que pose la lecture de l'inscription clermontoise, on ne poussera pas le parallèle plus avant, d'autant plus que le terme qui pourrait être commun à ces deux inscriptions, *omnibus*, n'est dans le cas pompéien qu'une simple hypothèse de restitution.

Le terme qui retient tout particulièrement l'attention au sein de cette inscription est naturellement *uiator*. Sa présence se justifie parfaitement si l'on se trouve effectivement ici dans le contexte d'un établissement hôtelier, ce que semblent indiquer par ailleurs la localisation du site, la configuration des vestiges archéologiques et la nature du matériel qui y a été mis au jour. Au sein de la documentation textuelle de langue latine relative à l'accueil mercantile, le *uiator* constitue en effet le client par excellence de l'auberge, et ce, tant dans les sources juridiques (voir par exemple *D.*, 4, 9, 5, *pr.*, *Gaius 5 ad ed. prouinc.* ; *D.*, 4, 9, 6, 3-4, *Paul. 22 ad ed.* ; *D.*, 47, 5, 1, 6, *Ulp. 38 ad ed.*) que dans les sources littéraires (voir *Suet.*, *Vit.*, 7, 6 ; *Varro, rust.*, 1, 2, 23 ; *Aug., ciu.*, 18, 18, *CSEL*, 40/2, p. 289-290, etc.). C'est également à une clientèle de *uiatores* que s'adressent fréquemment les inscriptions commerciales ou funéraires produites par les aubergistes romains (ainsi *CIL* III, 14206, 21 = *ILS* 7479 ; *CIL* XII, 5732 = *CLE* 121), même si ces derniers se plaisent également à désigner leurs clients par le terme plus flatteur d'*hospes* (voir en particulier *CIL* XIII, 2031 = *ILS* 6037 = *CLE* 1924). Ce motif trouve enfin un pendant visuel dans la présence, au sein de scènes d'auberges peintes ou sculptées, de clients revêtus du *cucullus* ou *cucullio*, c'est-à-dire de l'épais manteau à capuche que portaient les Romains lorsqu'ils avaient à prendre la route (voir par exemple le cas bien connu de la stèle dite « d'Aesernia », *CIL* IX, 2689 = *ILS* 7478, ou le programme décoratif de l'établissement pompéien VI 10, 1.19, en particulier *PPM* 1990-1995, IV, p. 1016, fig. 18). En somme, au regard de l'ensemble de la documentation disponible, le terme *uiator* apparaîtrait particulièrement bien choisi pour désigner la clientèle à laquelle

s'adressaient les services de l'établissement du site de la Scène nationale.

Les enseignes d'auberges romaines identifiées de manière certaine ou hypothétique accordaient enfin une place importante aux images, tout comme d'ailleurs celles que l'on associe à d'autres activités économiques : les exemples connus pour des établissements hôteliers privilégient en particulier les représentations d'animaux (ainsi un éléphant pour l'*hospitium* pompéien VII 1, 44.45.45a ; un coq à Narbonne, *CIL* XII, 4377 = *ILS* 7476 ; un chameau selon Artémidore, *Onirocr.*, 1, 4, etc.) et de divinités (Rome et Alexandrie personnifiées à Pompéi, respectivement I 12, 3 et I 12, 5 ; Vénus à Ostie, dans la mosaïque de sol de l'établissement IV, VII, 4, etc.). En ce qui concerne le cas clermontois, aucune représentation figurée n'a toutefois été découverte sur l'encadrement en bois mis au jour par la fouille ; si l'ensemble incluait une image, celle-ci se trouvait peut-être dans le cadre rouge situé dans la partie gauche du document, mais rien ne permet de conclure en ce sens en l'état actuel des découvertes. Du reste, ce cadre rouge pourrait également avoir accueilli une seconde inscription, complétant ou faisant pendant à celle de droite : cela impliquerait une répartition formelle du texte différente d'un cadre à l'autre, puisque le cadre de gauche n'a révélé aucune trace peinte susceptible de correspondre à l'inscription conservée dans le cadre de droite. Au terme de cette analyse, on proposera donc de l'ensemble la restitution suivante :

Texte A ?	Texte B
[- - - ?]	H (ou N) VIATORI (ou E)S OMNIBVS
	- - -
... ?	[in] ou [en] uiatoris (ou uiatores) omnibus
	- - -
	Tous les ... du voyageur (ou les voyageurs) ... (?)

Pour conclure, l'état lacunaire de l'inscription exclut toute interprétation certaine. L'élément essentiel demeure toutefois la mention dans le texte conservé du terme *uiator*. Dans la mesure où le *uiator* est évoqué à travers l'ensemble de la documentation comme le client type des établissements d'accueil romains, sa présence dans l'inscription vient renforcer l'hypothèse interprétative proposée pour le bâtiment B du site clermontois, dans lequel on identifierait volontiers une auberge située en périphérie sud de la ville et fréquentée par des voyageurs à la recherche d'un hébergement pour une brève durée. Cette nouvelle attestation d'enseigne commerciale d'auberge romaine serait alors d'autant plus intéressante qu'elle viendrait enrichir d'un exemple provincial une documentation jusqu'ici dominée par Pompéi.

*
* *

La lecture de l'adresse au(x) voyageur(s) découverte sur l'enseigne en bois de la Scène nationale constitue un argument décisif pour l'interprétation de l'édifice B et confirme les hypothèses émises d'après les données de la fouille. Situé à proximité d'importantes voies de communication de la périphérie sud d'*Augustonemetum*/Clermont-Ferrand, doté de vastes cours et d'un nombre important de petites cellules assimilables à des

chambres à coucher, l'établissement présente en effet nombre de caractéristiques généralement considérées comme autant de critères permettant d'identifier les lieux d'hébergement. Cette association entre le texte, même lacunaire, et les vestiges archéologiques confère à cette pièce un caractère particulièrement exceptionnel. Le bâtiment de la Scène nationale peut par conséquent être considéré comme un nouvel exemple d'auberge en milieu urbain, où les éléments de comparaison fiables sont peu nombreux.

À la fin du II^e s., il connaît une extension considérable en direction de l'ouest, avec la construction d'une troisième cour fermée, et, au sud, de nouveaux espaces permettant vraisemblablement de loger les gens de passage. Ce développement est concomitant de celui de l'agglomération, l'un comme l'autre rendus possibles par la maîtrise du cours d'eau. Durant cette période, la ville s'étend au-delà de ses anciennes frontières naturelles. Cette croissance s'accompagne d'un renforcement de son attractivité et, du même coup, de la capacité d'accueil de ses lieux d'hébergement.

ANNEXE I : LA FAUNE DE L'AILE CENTRALE DE L'AUBERGE ET DE L'ESPACE B5

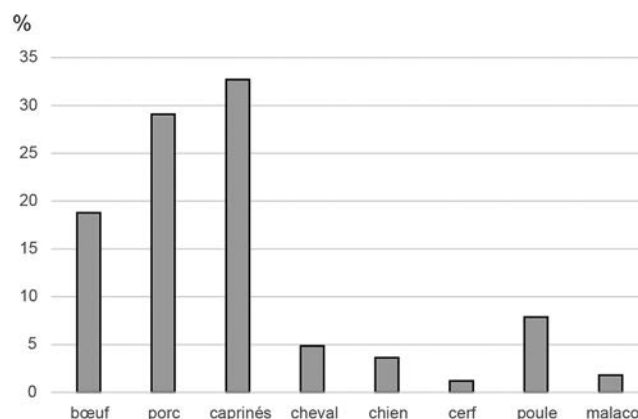
Les restes animaux prélevés dans la cuisine B5 ont tous été examinés (n = 165). Le lot issu de la partie est de l'aile centrale de l'auberge a seulement été visé ; il a notamment livré un ensemble anatomique partiel de poule.

La représentation des espèces est très différente de celle que l'on rencontre dans les autres secteurs (tabl. VI). La part des caprinés est étonnamment élevée (33 %), dépassant celle du porc (29 %), alors que les bovins sont minoritaires (19 %). Au vu de la composition de ces assemblages, il nous paraît toutefois nécessaire de relativiser ces données. La place prépondérante occupée par les caprinés est due à un nombre élevé de fragments de côtes (n = 28). S'il est clair que ces os occupent une place non négligeable dans ce taxon, leur importance est surtout le fait d'une fragmentation plus élevée que les autres parties du squelette. De fait, en pondérant quelque peu la place des côtes parmi les restes de caprinés, on voit que cette espèce n'est plus majoritaire au profit du porc.

La présence des autres espèces est plus conforme à ce que l'on trouve sur les secteurs voisins. Le cheval (5 %) et le chien (4 %) sont toujours bien présents et, comme ailleurs sur le site, c'est le cerf qui constitue la seule espèce sauvage avec deux fragments osseux (1 %). Les restes d'oiseaux (8 %) appartiennent tous à des poules et à des coqs. Enfin, quelques fragments de coquilles d'huîtres complètent cet ensemble (3 %) dans des proportions égales à celles des autres secteurs.

La distribution anatomique des restes de bovinés montre surtout un déficit marqué des épaules (3 %) et des cuisses (6 %), alors que les autres parties du squelette sont plus fréquentes, notamment la tête (45 %). Pour les porcs, on retrouve à nouveau une répartition assez équilibrée des différentes parties qui varient de 11 % à 28 % avec, là encore, une légère carence des membres (15 % pour les épaules et 11 % pour les cuisses). Pour les caprinés, on l'a vu, ce sont les restes issus du tronc qui dominent, avec un grand nombre de fragments de côtes. Malgré un faible nombre de restes de tête (4 %), une

Tabl. VI – Distribution de la faune de l'espace B5.



Tabl. VII – Distribution anatomique des restes de la triade domestique pour l'aile centrale de l'auberge.

	bœuf		porc		caprinés	
	NR	%	NR	%	NR	%
tête						
tronc	14	45	9	20	2	4
épaule	8	26	13	28	33	61
cuisse	1	3	7	15	9	17
ped/main	2	6	5	11	6	11
total	6	19	12	26	4	7
	31	100	46	100	54	100

certaine équité prévaut pour les autres parties anatomiques (tabl. VII).

Le faciès des espèces ainsi établi dans cette zone d'habitation correspond aux vestiges alimentaires habituellement rencontrés en contexte urbain, durant les premiers siècles de notre ère. On y voit une alimentation carnée de qualité qui tend à favoriser la consommation des animaux jeunes, même s'il ne semble pas s'agir d'une réelle prédilection pour les viandes les plus tendres, ni pour les pièces les plus nobles.

Quoi qu'il en soit, s'il s'agit bien ici des reliefs de la consommation courante, on trouve aussi, pour partie, les rejets détritiques issus de la découpe des viandes et pas seulement des rejets de l'assiette. La présence de restes de canidés montre aussi que d'autres types de déchets ont également été évacués à proximité, qui n'étaient en rien liés à l'alimentation.

En définitive, l'ensemble observé ici nous paraît un peu trop restreint pour pouvoir identifier des habitudes ou des pratiques alimentaires ayant pu être spécifiques à ce lieu.

ANNEXE II : ÉTUDE CARPOLOGIQUE D'ÉCHANTILLONS ISSUS DE L'ESPACE B5 ET DU BÂTIMENT F

Parmi les prélèvements analysés dans le cadre de la réalisation du rapport final de l'opération (Ollivier *et al.* 2016, vol. 1, p. 390-397), trois échantillons concernent l'espace B5 et un autre le comblement des bacs en bois du bâtiment F (tabl. VIII). Le tamisage a été réalisé sur une colonne de tamis de mailles à 2 mm et 0,5 mm et les refus, obtenus par flottation et tamisage

sous eau, ont été conditionnés à l'état humide dans des contenants hermétiques dans le but de maintenir les carporestes, majoritairement préservés par imbibition, dans un état proche de celui de leur enfouissement.

Un souci d'exhaustivité a rendu inévitable la pratique de sous-échantillonnages lors des tris en raison de la richesse de certains échantillons (en particulier leurs fractions fines) ou de la surreprésentation de certains taxons dont la quantité pléthorique était un obstacle au tri intégral d'un refus. Quels que soient les sous-échantillonnages réalisés, le nombre de restes a été réévalué en fonction du volume initial du prélèvement.

L'ESPACE B5

Pour l'espace B5, les analyses ont concerné le niveau d'occupation US 12725, la couche d'utilisation du foyer 2746 (US 12712), tous deux associés à la phase 1a, et une couche tourbeuse de nature indéterminée (occupation ?), datée de la phase 1b (US 12502).

Une faible quantité de carporestes a été isolée de ces différents niveaux (densité au litre de restes entiers estimée entre 33 et 85). Les restes isolés du foyer, majoritairement carbonisés (83,8 %), renvoient très certainement à une utilisation domestique de cette structure : vestiges de céréales (orge vêtue et blés vêtus), déchets de consommation de fruits (coques ligneuses de noix et de pin pignon d'assez grande taille) ayant été utilisés comme combustible, ainsi que trois éléments de matière organique dont l'observation fine n'a cependant pas permis de déterminer s'il pouvait s'agir de restes de préparation alimentaire de type galette/pain ou de fumier/litière compacté. Les deux autres niveaux, où les vestiges imbibés dominent très largement (66,4 % pour l'US 12725 et 92,5 % pour l'US 12202), ont quant à eux livré, pour l'essentiel, des restes fruitiers plutôt diversifiés (figue, fraise, raisin, cerise *l.s.*, olive, prune, prunelle, noisette, noix, pignon de pin), ainsi que trois condiments (céleri, sarriette, coriandre). Enfin, dans ce contexte, la présence de

trois coprolithes d'un petit commensal, probablement la souris, ainsi que de débris de coquilles d'œufs d'oiseaux indéterminés est intéressante puisqu'elle appuie l'hypothèse d'un lieu d'entreposage de denrées et/ou de préparations alimentaires.

LES BACS EN BOIS DU BÂTIMENT F

L'analyse du contenu des bacs en bois est fondée sur l'étude du niveau 12482 (sédiments comblant les bacs uniquement), très riche avec une densité au litre de près de 1 800 restes entiers estimés. L'assemblage carpologique, préservé quasi exclusivement par des restes imbibés, est dominé par des plantes liées aux zones humides (64,2 %), en particulier le lycoperon d'Europe, brouillant quelque peu l'information. Néanmoins, l'identification de vestiges de millet commun et d'adventices des cultures d'été, de jardins et d'hiver (6,5 % de la flore sauvage) dans cette structure permet de disposer de quelques éléments de réflexion. Bien que déterminés dans de faibles proportions (63 spécimens), seuls des restes de glumelles de millet commun ont été consignés. Ces vestiges pourraient correspondre à un déchet de décorticage avant mouture (Lundström-Baudais *et al.* 2002). Concernant les adventives, près d'un quart des restes attestés sur le site pour la période figure dans cette structure. Les adventices des cultures d'été/de jardin pourraient avoir un lien avec la présence du millet, mais cela reste difficile à affirmer puisque ces plantes peuvent occuper des espaces plus divers que les cultures strictes. Les messicoles sont plus pertinentes, car celles-ci sont strictement inféodées aux semis hivernaux de céréales. Les attestations de nielle des blés, de saponaire des vaches, de gaillet gratteron et de renouée liseron pourraient donc plus certainement indiquer l'apport de céréales en fin de traitement agricole dans cet espace pour mouture. En effet, les semences de ces quatre taxons de tailles proches des grains de céréales sont généralement difficiles à éliminer lors des traitements agricoles et empruntent alors le même chemin que les céréales, jusqu'à ce qu'un tri manuel soit éventuellement fait.

Tabl. VIII – Identifications et dénombrements des restes carpologiques consignés pour la pièce B5 : C, carbonisé ; cf., confer ; H, humide ; ind., indéterminé ; H/C, torréfié ; L, litre ; NF, nombre de fragments ; NMI, nombre minimum d'individus ; NRE, nombre de restes entiers ; sp., species.

Nom latin	localisation		Espace B5												Bacs en bois		
	US		12725			12712			12502			12482					
	volume traité de l'échantillon (en l)	Type de reste	NRE	NF	NMI	NRE	NF	NMI	NRE	NF	NMI	NRE	NF	NMI			
	Etat																
Céréales + légumineuses																	
Cerealia	Céréales ind.	caryopse	C														
		tige	C														
Hordeum vulgare	Orge vêtue	caryopse	C	2	16	10	5	5	8		11	6					
		H/C	3		3												
Lens/Vicia	Lentille/Vesce	graine	C														
		cotylédon	C	2		1											
Panicum miliaceum	Millet commun	caryopse	C	5		5											
		glumelle	H									63		63			
Triticum aestivum/ durum/turgidum	Blé nu	caryopse	C	1		1											
Triticum dicoccum/ spelta	Amidonnier/Épeautre	caryopse	C			1			1								
Triticum monococcum	Engrain	furca	C				3	2									
Triticum spelta	Épeautre	furca	C				21	11									
Vicia faba	Féverole	graine	C	1										1			
		cotylédon	C														
total Céréales + légumineuses			14	50	30	11	33	29	1	11	7	63	5	65			
			64			44			12			68					
FRUITIERS CULTIVÉS/SAUVAGES																	
Fruitières à pépins																	
Ficus carica	Figuier	pépin	H	4		4	2	2	10					8			
Fragaria vesca	Fraisier	pépin	H	2		2			10					10			
Pomoideae	Pomoïdées	pépin	H											8			
		pépin	C			1		1									
Rubus fruticosus	Mûrier ronce	pépin	H										2	2			
Sambucus ebulus	Sureau hièble	pépin	H										3	1			
Sambucus nigra	Sureau noir	pépin	H										24	24			
Vitis vinifera	Vigne	pépin	H		7	4					2	1	6	2			
Fruitières à noyaux																	
Olea europaea	Olivier	noyau	C		1	1											
Prunus avium/cerasus	Merisier/Cerisier	noyau	H									3	2				
Prunus domestica	Prunier domestique	noyau	H						1	3	3						

total taxons de rangs divers													18												215			
341													18												215			
TOTAL PLANTES SAUVAGES													51	1	52	45	7	52	260	81	301	82			13025	454	13253	
INDÉTERMINÉS													52				52			341					13479			
Fumier/Litière/préparation alimentaire ?																												
Indéterminés													1		1													
semence													1		1	3	2	4										
TOTAL INDÉTERMINÉS													2		2	3	5	7										
													2				8											
TOTAL restes carpologiques													74	233	143	62	61	99	315	279	425				13887	574	14148	
574													307			123			594					14461				
DENSITÉ DE RESTES AU LITRE													76,8		35,8	41		33	118,8		85			1807,6	1768,5			
AUTRES RESTES NON CARPOLOGIQUES																												
<i>Bryophyta</i>		Mousse	Rameau feuillu																									
Insecte ind.			Tête			1																						
<i>Mus</i> type		Type souris	Coprolithe			3																						
Volailles ind.			Coquilles d'œufs				3																					